



Contrat pluriannuel 2012-2017

*Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche*

Université de Picardie Jules Verne

**CONTRAT PLURIANNUEL DE
L'UNIVERSITÉ DE PICARDIE – JULES VERNE
2012 - 2017**

PREAMBULE	2
I. UNE FORMATION PLUS ATTRACTIVE ET INNOVANTE AU SERVICE DE LA REUSSITE DE TOUS LES ETUDIANTS	3
I. 1 La volonté d'améliorer l'accès à l'enseignement supérieur	3
➤ Une carte des formations avec une professionnalisation améliorée.....	3
➤ La transversalité et l'innovation pédagogique	3
➤ Une ouverture internationale à intensifier	4
I. 2 La réussite des étudiants	4
➤ Une orientation choisie qui encourage la diversité	5
➤ Un accompagnement renforcé	5
➤ Une qualité de vie étudiante garantie, dans un environnement de travail adapté	5
II. UNE RECHERCHE PLURIDISCIPLINAIRE PLUS VISIBLE ASSOCIANT EXCELLENCE ET COHERENCE, DANS UNE DYNAMIQUE INTERREGIONALE	6
II. 1 Un projet scientifique mieux adapté	6
➤ Une nouvelle structuration.....	6
➤ Des dispositifs pour encourager l'excellence	7
➤ L'évolution interrégionale de la formation doctorale.....	8
II. 2 La recherche, levier important de développement économique et social et d'ouverture internationale	8
➤ Le renforcement de la recherche partenariale et de la valorisation	8
➤ Un engagement stratégique dans les réseaux internationaux de la recherche	8
III. UNE GOUVERNANCE A LA HAUTEUR DES ENJEUX DE L'AUTONOMIE	8
III. 1 Une organisation plus resserrée pour un pilotage efficace	9
➤ Des pôles et des regroupements d'UFR	9
➤ Un management de la qualité du dialogue.....	9
III. 2 Une administration modernisée	10
➤ Optimiser la Gestion des Ressources Humaines et la gestion financière pour dégager des marges de manœuvre	10
➤ Renforcer le pilotage de la gestion du patrimoine.....	10
ANNEXE SUR LES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET FINANCIÈRES	12
INDICATEURS ET CIBLES DE PERFORMANCE	13
ANNEXES RECHERCHE ET FORMATION	43

PREAMBULE

L'université de Picardie Jules Verne (UPJV), avec 23 000 étudiants, possède une réelle identité régionale avec un réseau de six campus répartis dans les trois départements picards : Amiens, Beauvais, Creil, Saint-Quentin, Laon, Cuffies-Soissons. Université pluridisciplinaire dotée d'un secteur santé significatif, elle entend garder sa vocation de proximité en maintenant un maillage territorial, tout en étant consciente de la nécessité d'accroître son attractivité.

Assez proche des universités de l'Île de France et du Nord-Pas-de-Calais, l'UPJV éprouve des difficultés à trouver son identité en matière de recherche. Cependant, depuis plusieurs années, une politique scientifique plus ambitieuse lui a permis de valoriser son potentiel et d'obtenir la reconnaissance d'équipes de qualité en lien avec les grands organismes (CNRS et l'INSERM).

Ses projets labellisés « Investissements d'avenir » - deux EQUIPEX (Figures ; IDIVE, en réseau avec la Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société du PRES Lille Nord de France), un LABEX (STORE-EX), un Institut d'excellence sur les Energies Décarbonées (PIVERT) et sa participation aux projets BIOBANQUES et à la SATT Nord de France – confirment cette dynamique et viennent consolider ses collaborations universitaires, notamment avec l'université de technologie de Compiègne (UTC). L'UPJV entend ainsi conforter sa propre visibilité sur quelques secteurs d'excellence, tels que la chimie et la santé ou d'autres projets transdisciplinaires.

Engagée dans une politique d'ouverture avec le monde socio-économique, l'université participe activement dans ses domaines d'excellence aux activités de trois Pôles de compétitivité concernant les régions Picardie, Champagne-Ardenne et Nord-Pas de Calais.

L'université maintient son rôle d'université d'accueil, avec une très forte proportion d'étudiants boursiers sur critères sociaux (50 %), et offre des parcours de réussite et professionnalisants. Pour renforcer son attractivité, elle s'engage à poursuivre le travail d'accompagnement en licence (PRL) et développer des masters de qualité, attractifs avec un adossement fort à la recherche.

La densité de ses relations avec les partenaires territoriaux lui permettent de bénéficier de nouveaux locaux adaptés et structurants : campus de Saint-Quentin (regroupement de l'INSSET et deux départements de l'IUT de l'Aisne) et projet Citadelle qui fait partie de la recomposition des campus d'Amiens.

Depuis son accès à l'autonomie en 2011, l'université accorde une place prépondérante à sa restructuration interne et se donne les moyens de consolider son pilotage centralisé, fondé sur des objectifs pluriannuels partagés.

Ce contrat ouvre une nouvelle phase pour l'université qui s'engage, aux côtés de l'université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), à élaborer et institutionnaliser des collaborations interrégionales et pérennes. Le projet de création d'un Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) «Université Fédérale Européenne Champagne Ardenne Picardie» (UFECAP) s'inscrit dans un double objectif d'exigence scientifique et d'engagement économique et social.

Cet objectif clairement défini induit des évolutions majeures pour les deux universités, dans le domaine scientifique, notamment avec la mise en place de structures fédératives interrégionales d'équipes de recherche ainsi qu'avec la délivrance et la promotion du doctorat assurées par le PRES.

Cette démarche commune nécessite de déterminer des points d'étapes qui seront adaptés aux différentes séquences de la mise en œuvre de ce projet.

Les deux universités gagneront à développer leurs collaborations tout en maintenant des partenariats construits sur des thématiques pertinentes avec les deux universités de technologie de leurs territoires.

Dans ce contexte de profonde mutation, l'UPJV est déterminée à mener :

- une politique de formation plus attractive et innovante, au service de la réussite de tous les étudiants ;
- une recherche pluridisciplinaire plus visible, associant excellence et cohérence, programmée à l'échelle interrégionale ;
- une gouvernance à la hauteur des enjeux de l'autonomie.

I. Une formation plus attractive et innovante au service de la réussite de tous les étudiants

I. 1 La volonté d'améliorer l'accès à l'enseignement supérieur

Pour répondre aux besoins de la société et du monde professionnel, l'UPJV ambitionne d'accroître l'attractivité de ses filières et de renforcer la qualité de sa formation.

Ainsi, elle veille à une meilleure articulation entre recherche et formation à tous les niveaux et à proposer une offre en adéquation avec les besoins sociaux-économiques. En effet, elle se doit de contribuer à l'élévation du niveau de formation en Picardie, en favorisant tant la poursuite d'études post baccalauréat que la formation tout au long de la vie mais elle est aussi déterminée à améliorer son attractivité sur chaque plan : régional, national et international.

Indicateur spécifique 11 : évolution du recrutement des néo-bacheliers

➤ Une carte des formations avec une professionnalisation améliorée

L'offre pluridisciplinaire couvre les quatre domaines - Sciences, technologies, santé, Sciences humaines et sociales, Arts, lettres langues, Droit, économie, gestion – et bénéficie de retours d'évaluation positifs, surtout au niveau des masters dont le fort adossement à la recherche est reconnu. Pour augmenter la lisibilité et la visibilité de sa formation, l'UPJV s'oriente de plus en plus sur des formations polyvalentes où le développement de la double compétence y est fortement encouragé.

Les **licences** sont orientées de plus en plus vers une poursuite d'études en master dans le souci d'accueillir plus largement les publics des territoires irrigués par l'établissement. Certaines licences en Arts, Géographie et Psychologie présentent des parcours originaux. D'autres possèdent des parcours pré-professionnalisants ou des enseignements d'ouverture à de futurs métiers.

L'offre, riche en formations à finalité professionnelle directe, (DUT, licences professionnelles), avec un développement marqué de l'apprentissage, exige de maintenir un recrutement suffisant pour ne pas disperser ses forces. Enfin, la norme du volume horaire moyen des 1 500 heures, prévue à l'article 6 de l'arrêté du 01/08/2011, sera respectée pour l'ensemble des licences en 2014 et l'articulation entre licences générales et licences professionnelles sera effectuée systématiquement.

Les **masters** se caractérisent par plusieurs mentions particulières telles que « Materials for energy storage and conversion », master Erasmus Mundus, « Transformation et valorisation des ressources naturelles », « Histoire et Territoires » et « Art ». Une gamme de spécialités aussi offre des cursus originaux à l'échelle interrégionale comme, par exemple, « Le phénomène guerrier » ou bien encore « L'expertise foncière » de la mention Droit. Le flux de certaines spécialités devra progresser, notamment en Sciences Humaines et Sociales (SHS) et en Sciences Technologies Santé (STS).

L'université entend pleinement jouer son rôle pour accompagner les **formations sanitaires et paramédicales** dans leur processus d'« universitarisation » et d'élévation des compétences.

Indicateur commun 3 : Flux d'étudiants entrants en master/Part des nouveaux étudiants entrant dans l'établissement

➤ La transversalité et l'innovation pédagogique

Bien que largement engagée, la démarche qualité doit désormais s'inscrire dans la durée pour devenir un véritable outil de pilotage de la pédagogie. Ainsi, l'UPJV développera les moyens de mener à bien l'auto-évaluation ainsi que l'évaluation de tous les enseignements par les étudiants, grâce à l'implication active de l'ensemble des acteurs de la communauté universitaire. Les Conseils de Perfectionnement, mis en place pour les licences et les masters professionnels, seront généralisés à tous les masters et aux licences générales.

De même, les enquêtes sur le devenir de tous les sortants, enrichies d'informations qualitatives sur les postes occupés, les contrats, les entreprises et les salaires, sont désormais centralisées et effectuées par le nouveau Bureau d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (BIOIP), pour une exploitation des données fiable.

La professionnalisation sera systématiquement recherchée et favorisée par des coopérations solides avec le milieu socio-économique ainsi qu'avec les pôles de compétitivité. A cet effet, le Conseil

Consultatif Socio-Economique apportera son expertise. L'accent sera mis sur une durée significative de stages, notamment pour les parcours « recherche » et pour les masters « littéraires », et sur la généralisation du projet professionnel et personnel de l'étudiant à l'ensemble des composantes.

Enfin, l'innovation pédagogique, initiée par l'établissement, s'illustre notamment par la sélection du projet IDEFI des Investissements d'avenir « CPA-SimUSanté » qui développera un Centre de Pédagogie Active à destination des étudiants des filières médicales et paramédicales.

Indicateur commun 4 : Evaluation des enseignements

Formation tout au long de la vie

En ce domaine, l'UPJV, qui entend maintenir une offre de formation diplômante, que ce soit sous la forme de formations dédiées ou d'adaptation des formations aux spécificités de ce public, renforcera les dispositifs de validation des acquis et de l'expérience, favorisant une organisation temporelle et de l'innovation pédagogique. De plus, toute initiative d'ordre pédagogique mise en œuvre par la formation continue pourra utilement se décliner en formation initiale pour répondre aux exigences d'une population étudiante comprenant une forte proportion de salariés.

L'université poursuivra ses efforts sur le développement des **formations en alternance** et notamment de l'**apprentissage**, y compris en master. Outre son intérêt en matière de professionnalisation, cette voie permet également de répondre aux besoins économiques d'une population d'étudiants, issue d'une région dont les revenus moyens par foyer sont très bas.

Indicateur spécifique 13 : Activités de la formation continue

Consolidation du C2I, formations en langues et formation à distance

La généralisation de la préparation au C2I niveau 1 en 1^{ère} année de licence est désormais inscrite dans les maquettes de licence. Des préparations et des certifications C2I niveau 2 seront développées également.

L'UPJV intensifiera ses efforts sur le renforcement de l'enseignement des langues. Elle se prépare à développer le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement (CLE) afin qu'une majorité d'étudiants acquièrent, en licence, le niveau B2 dans au moins une langue vivante.

Enfin, la formation à distance (FOAD), adoptée surtout en formation continue et sur le plan international, sera plus largement proposée pour répondre notamment aux besoins particuliers des campus délocalisés.

➤ Une ouverture internationale à intensifier

L'UPJV mettra l'accent sur la mobilité étudiante qui a peu progressé, notamment la mobilité sortante. Outre la volonté de renforcer la qualité des mesures d'accueil, de communication et d'apprentissage en langues, les parcours internationaux seront encouragés et se concrétiseront dans au moins un tiers des spécialités de master. L'ambition de s'ouvrir davantage à l'international s'illustrera dans la recherche de partenariats pérennes en fonction de critères clairement identifiés :

- le renforcement des liens avec les universités et réseaux européens et, plus précisément, avec la Belgique (l'université de Mons qui envisagerait d'être membre associée) et les pays scandinaves ;
- la poursuite de l'expérience de doubles diplômes avec notamment la Hongrie et le Royaume-Uni (Cardiff), menée dans le cadre d'une charte qualité ;
- l'accueil des étudiants et le renforcement d'échanges enseignement/recherche, institués avec la Chine, l'Europe, les Etats-Unis, le Québec et qui pourront se développer dans des pays en forte croissance comme ceux de l'Asie du Sud Est et de l'Inde, seront davantage encadrés.

Indicateur spécifique 12 : Mobilité internationale sortante

I. 2 La réussite des étudiants

L'attractivité de l'établissement passe aussi par une politique volontariste d'accueil et de réussite.

➤ Une orientation choisie qui encourage la diversité

L'UPJV a pour souci de consolider les liens importants tissés avec l'ensemble des lycées de la région avec son dispositif d'aide et d'accès à l'université, incluant « ambassadeurs » et « 220 lycéens pour 220 tuteurs », en partenariat avec les services du rectorat et de la région.

Des actions d'orientation et d'insertion professionnelle par public cible seront définies pour l'ensemble des formations, formation tout au long de la vie comprise.

➤ Un accompagnement renforcé

L'accompagnement des populations de bacheliers les plus fragiles demeure une des priorités de la licence et des IUT pour garantir leur réussite. Symbole concret de cet engagement, le « Passeport Réussite en licence », livret personnel remis à une majorité des étudiants en L1, favorisera leur accompagnement. En raison de taux de réussite encore faibles, la dynamisation de la mise en œuvre du Plan Réussite en Licence (PRL) passera par une expertise différenciée selon les domaines de formation et le niveau de l'échec L1-L2 et par un renforcement des mesures d'accueil, d'encadrement et de repérage des étudiants « fragiles » ou « décrocheurs ».

D'autres actions seront initiées, telles que la généralisation de modules préparatoires aux licences professionnelles à destination des étudiants de L2 ou l'introduction de modules de mise à niveau dans des licences professionnelles aux publics très diversifiés.

Indicateur commun 1 : Taux de passage de L1 en L2

Indicateur commun 2 : Taux de réussite en licence en trois ans

Indicateur spécifique 14 : Réussite en DUT

Indicateur spécifique 15 : Réussite en Licence professionnelle

➤ Une qualité de vie étudiante garantie, dans un environnement de travail adapté

La vie de campus

Dans le cadre de la « Politique des campus », l'enjeu principal, qui réside dans l'assurance d'une égalité de traitement entre Amiens et les sites délocalisés pour assurer une qualité de vie et d'études identique, n'exclut pas une politique de qualification de chacun, avec prise en compte d'initiatives locales. Il consiste notamment à développer l'Espace Numérique de Travail (ENT), en appui à la formation et à la politique documentaire.

En matière de participation des étudiants aux décisions de vie de l'établissement, la mise en œuvre du statut de l'élus sera poursuivie avec l'adoption de mesures favorisant son implication dans l'établissement, comme l'institutionnalisation d'une réunion régulière entre la Présidence et l'ensemble des élus étudiants des conseils centraux ou encore l'organisation de formations spécifiques à leur égard, en relation avec le Vice-Président.

L'ouverture récente de la « Maison des associations étudiantes », située au cœur de l'université, apportera de l'élan aux multiples activités proposées, notamment dans les domaines sportif et culturel, tout en favorisant la mixité sociale.

En raison de la présence d'étudiants handicapés de plus en plus nombreux, l'UPJV crée une « Mission handicap » pour favoriser leur accueil.

La qualité de campus se mesure aussi par une politique sociale active. A ce titre, la fondation universitaire « égalité des chances à l'UPJV » apportera une aide financière aux étudiants les plus défavorisés et encouragera l'égalité d'accès aux activités culturelles et sportives ainsi qu'à la mobilité.

Pour intervenir plus efficacement en matière de logement, de restauration, de santé, des actions seront conduites en concertation avec les services du CROUS.

La politique documentaire

Le Service commun de documentation (SCD), qui comprend 11 bibliothèques universitaires intégrées et 15 bibliothèques associées, vient d'obtenir le label Marianne. Dans la continuité du contrat précédent, l'UPJV veillera à la garantie d'une cohérence d'ensemble, en palliant au mieux les difficultés engendrées par l'éclatement géographique et disciplinaire.

Dans un contexte de modernisation de son offre, en lien avec la création d'une bibliothèque universitaire dans l'esprit d'un « *learning centre* » sur le site de la Citadelle d'Amiens, l'UPJV sera amenée à étendre ses horaires d'ouverture hebdomadaire (70 h) et à faire aboutir ses opérations de rétroconversion des catalogues et de signalement des collections. Cette démarche qualité implique la parfaite intégration du portail documentaire dans le schéma directeur des systèmes d'information (SDSI) de l'université.

Pour y parvenir, l'université confortera le service commun de la documentation dans son rôle de pilotage et de coordination. D'une manière générale, le SCD veillera à réduire la dispersion géographique, à maîtriser les dépenses documentaires et à assurer la sauvegarde et la diffusion de ses collections.

Indicateur commun 6 : Variation des horaires d'ouverture du SCD ou du SICD

II. Une recherche pluridisciplinaire plus visible associant excellence et cohérence, dans une dynamique interrégionale

Dans le domaine de la recherche, l'UPJV se place dans la perspective de coopérations renforcées avec l'URCA, afin de définir les orientations scientifiques communes qui pourront être mises en œuvre dans le cadre du PRES interrégional dont le projet commun de statut a été approuvé par les instances des deux établissements membres fondateurs, le 14 février 2012.

Le développement de ces coopérations s'appuiera sur un groupe d'indicateurs spécifiques et communs aux deux universités, qui seront construits en lien avec l'ensemble des actions engagées et seront disponibles dès la mise en place du PRES.

II. 1 Un projet scientifique mieux adapté

➤ Une nouvelle structuration

L'amélioration de la visibilité de la recherche nécessite une meilleure définition des thématiques de recherche des unités de l'établissement, dans le cadre d'une concertation approfondie avec ses partenaires universitaires voisins, l'URCA et l'UTC.

La cohérence de la recherche s'appuie sur un important effort de rationalisation de ses structures entrepris déjà depuis plusieurs années. Il vise à renforcer les équipes existantes de qualité mais aussi à soutenir certaines équipes émergentes pour leur permettre d'accéder à un bon niveau de reconnaissance.

Cette restructuration devra nécessairement être poursuivie avec des axes forts clairement identifiés.

① L'UPJV inscrit son organisation autour de trois grands secteurs disciplinaires, à savoir les **sciences**, la **santé** et les **sciences humaines et sociales**, par thèmes fédérateurs facilitant l'interdisciplinarité.

Le secteur des **sciences** s'articule autour de **trois thématiques** :

- « **Matériaux et stockage de l'énergie** » qui regroupe notamment le laboratoire d'excellence de « Réactivité et Chimie des Solides », structuré en UMR et impliqué par la mise en place du « Réseau national sur le stockage Electrochimique de l'énergie » (RS2E) ;
- « **Agrosciences, chimie verte et développement durable** » dont quatre laboratoires créent une interface chimie biologie et sont impliqués dans le projet « Picardie Innovations Végétales Enseignement et Recherche Technologies » (PIVERT) de bio-raffinerie du végétal, labellisé IEED, dans le cadre des Investissements d'avenir ;
- « **Modélisation des systèmes, Procédés et Aide à la décision** » qui regroupe les unités de recherche du secteur Mathématiques, Sciences des technologies de l'information et de la communication et Sciences pour l'ingénieur, avec l'association de l'UTC.

Quant au secteur de la **santé**, pour une meilleure cohérence hospitalière et universitaire, une structuration s'impose, nécessitant de fortes interactions avec le CHU et l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM), mais aussi impliquant de regrouper encore davantage les équipes. L'illustration de l'excellence de ce secteur s'illustre par la création de deux nouvelles unités INSERM et par la dynamique créée autour d'un projet transdisciplinaire sur le thème de la

défiguration ; par ailleurs, l'appui de l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS) complètera les synergies nécessaires.

Enfin, des restructurations successives et des regroupements notables ont été opérés en **sciences humaines et sociales**. A cet effet, l'UPJV s'associe à la « Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société » du Nord-Pas de Calais (MESHS), dans le projet EQUIPEX 2 « Recherche et Innovation dans les Environnements visuels numériques et interactifs ». Elles se poursuivront pour s'inscrire dans la cohérence de **quatre thématiques** :

- « Action publique, organisations et gouvernance »
- « Patrimoine, Images et Territoires »
- « Savoir, langage et Normes »
- « Langues, Cultures et Littératures ».

② Dans le cadre de son rapprochement avec l'URCA, un certain nombre de structures fédératives communes sont d'ores et déjà mises en place :

- en **Mathématiques**, avec la Fédération CNRS ARC-Mathématiques, active depuis janvier 2011, et dont le laboratoire Amiénois de Mathématique Fondamentale et Appliquée (LAMFA) en constitue l'élément moteur ;

- en **Santé** avec la structure fédérative de recherche (SFR) CAP Santé, opérationnelle en janvier 2012 ; elle s'appuie sur les plates-formes méthodologiques des deux sites de Reims et d'Amiens, en relations étroites avec les CHU et l'Institut Jean Godinot de Reims (Centre régional de Lutte contre le Cancer) ;

- en **Agro-sciences, environnement**, avec la SFR « Condorcet », fortement orientée vers la valorisation des agro-ressources et l'environnement dans les deux régions concernées et en lien avec le pôle mondial de compétitivité IAR, opérationnelle en janvier 2012.

D'autres structurations communes sont projetées :

- à deux ans : la SFR Sciences des Technologies de l'information et de la communication-Sciences pour l'ingénieur (**STIC-SPI**), en lien avec le pôle de compétitivité Materialia ;

- à deux-quatre ans : le projet de « **MSSH** », Maison des Sciences de la Société et des Humanités.

➤ **Des dispositifs pour encourager l'excellence**

L'adaptation de la gouvernance scientifique

La Direction de la recherche, de la valorisation et de l'innovation (DRVI), structure d'appui dont les attributions ont été renforcées, devra se doter d'un système de suivi de la production scientifique des laboratoires par un recensement régulier des publications et des réalisations scientifiques. Elle jouera un rôle central dans la mise en œuvre et le suivi de la politique scientifique, à travers l'élaboration de tableaux de bord et d'indicateurs de suivi. Elle veillera, dans le cadre du futur PRES, à une convergence des choix stratégiques avec l'URCA, dans les systèmes de gestion.

Le rôle de la Réunion semestrielle des directeurs d'unités (RDU) est renforcé et des Groupes de réflexion et d'animation scientifique et thématique (GRAST) sont mis en place pour faciliter les échanges d'informations entre l'équipe de direction, le conseil scientifique et la communauté universitaire.

Des moyens au service de la politique scientifique

L'université poursuit sa politique volontariste d'amélioration de son pilotage scientifique.

Outre une attribution de moyens complémentaires pour soutenir directement des équipes sur des projets spécifiques importants, l'UPJV favorisera les congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) ainsi que la reconnaissance de l'excellence de la recherche au niveau individuel par le dispositif de la prime d'excellence scientifique (PES). Enfin, elle favorisera le recrutement extérieur par la mise en place d'un nombre accru de contrats post-docs et de professeurs invités, notamment par un renforcement des moyens en enseignants-chercheurs sur les pôles forts de la recherche.

L'université souhaite aussi pallier le niveau modeste de la production scientifique de certaines unités. La première solution consistera à reconfigurer les unités de recherche évaluées C mais aussi à soutenir certaines équipes émergentes pour leur permettre de progresser. A ce titre, l'université

introduit la notion d'enseignant-chercheur « contribuant », pour favoriser l'insertion des enseignants-chercheurs non producteurs mais dont l'activité concourt aux résultats de l'unité de recherche dans laquelle ils se trouvent. Cette nouvelle approche sera initiée dans tous les secteurs de la recherche. Une meilleure concertation avec le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) devra permettre une plus grande reconnaissance de ses personnels engagés dans les activités scientifiques, depuis la recherche fondamentale jusqu'à la recherche clinique. C'est également le cas des enseignants-chercheurs des « campus » délocalisés de l'université pour lesquels l'université devra notamment améliorer les conditions de travail.

L'UPJV, handicapée dans son développement scientifique par l'implication insuffisante de chercheurs des organismes scientifiques (CNRS, INSERM et INRA), déploiera une politique plus offensive pour renforcer, notamment sur ce point, ses partenariats avec eux.

➤ **L'évolution interrégionale de la formation doctorale**

Les deux Ecoles doctorales (ED) sont désormais fusionnées par domaines : l'ED « Sciences, Technologies Santé », portée par l'UPJV, et l'ED « Sciences de l'Homme et de la Société », portée par l'URCA.

La totalité des compétences associées au doctorat – organisation de la formation, délivrance du diplôme, suivi de l'insertion professionnelle – seront déléguées au futur PRES UFECAP qui deviendra l'attache administrative des deux Ecoles doctorales.

II. 2 La recherche, levier important de développement économique et social et d'ouverture internationale

➤ **Le renforcement de la recherche partenariale et de la valorisation**

L'UPJV poursuivra une politique soutenue de relations industrielles. A ce titre, son implication dans l'IEED Pivert sur les bio-raffineries ainsi que son haut niveau de participation dans les trois pôles de compétitivité interrégionaux - Industries et agroalimentaires (IAR), I-Trans, sur les systèmes de transport innovant, et **Up Tex** interrégional sur les textiles innovants - sont une réelle valeur ajoutée.

Pour définir une meilleure reconnaissance des missions de valorisation des enseignants-chercheurs, la direction de la recherche, de la valorisation et de l'innovation (DRVI) déploiera ses procédures de soutien et de pilotage. Une politique volontariste de protection des résultats de la recherche ainsi qu'une dynamique incitative au montage de projets transdisciplinaires favoriseront l'émergence de nouveaux domaines d'expertise. Grâce à l'efficacité de son Service d'Activités Industrielles et Commerciales (SAIC), intégré au sein de la DRVI et guichet unique pour le montage, la négociation et la gestion des projets, l'université compte élargir le processus de valorisation dans une démarche de rapprochement avec les petites et moyennes entreprises et de soutien de projets de création d'entreprises.

Enfin, l'UPJV s'inscrit en tant qu'actionnaire dans la mise en place de la Société d'accélération de transfert de technologie interrégionale (« SATT Nord de France Valo »).

➤ **Un engagement stratégique dans les réseaux internationaux de la recherche**

L'UPJV, dont le laboratoire de réactivité et chimie des solides (LRCS) est le chef de file du réseau européen d'excellence ALISTORE, compte s'intégrer encore davantage dans l'espace européen. Elle poursuivra ses efforts pour améliorer les conditions d'accueil des chercheurs étrangers. Au-delà de la stratégie propre de l'université, des mutualisations seront recherchées avec l'URCA pour renforcer les dispositifs d'accompagnement au montage et à la gestion de projets européens.

Indicateur commun 5 : Revenus consolidés de la valorisation de la recherche

III. Une gouvernance à la hauteur des enjeux de l'autonomie

Les évolutions récentes que l'UPJV a impulsées dans le domaine de la gouvernance impliquent des ajustements qu'il convient d'articuler avec les exigences de son passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE), au 1^{er} janvier 2011.

La période contractuelle 2012-2017 sera l'occasion de mener à son terme l'ensemble des réformes qui faciliteront le dialogue de gestion. Un point d'étapes sur l'évolution de celles-ci sera programmé en 2015.

III. 1 Une organisation plus resserrée pour un pilotage efficace

L'UPJV, qui reste marquée par une grande dispersion géographique et structurelle, poursuivra un schéma d'organisation tendant à s'équilibrer entre une centralisation administrative marquée et une implication responsable des composantes.

➤ Des pôles et des regroupements d'UFR

Il est impératif de poursuivre, dès le début du contrat, le regroupement des UFR. Une première fusion a déjà été effectuée avec l'UFR des Sciences qui associe les sciences, les mathématiques et l'informatique. La prochaine étape consistera à créer des « pôles disciplinaires » pouvant permettre de nouvelles fusions d'UFR :

- le « pôle Humanités », regroupant l'UFR des Lettres, l'UFR des Langues et l'UFR d'Histoire et de Géographie ;
- le « pôle Economie et Gestion » avec l'UFR d'Economie et de Gestion et l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) ;
- le « pôle juridique » constitué de l'UFR de Droit et de Science Politique et de l'Institut de Préparation à l'Administration générale (IPAG) ;
- le « pôle santé », constitué de l'UFR de Médecine et de l'UFR de Pharmacie qui pourra disposer d'une structure administrative commune.

➤ Un management de la qualité du dialogue

Ces évolutions nécessitent la mise en œuvre d'un dialogue de gestion renoué, avec consultation des trois instances d'expertise que sont le Comité Technique, le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) et le Conseil scientifique. Sur un plan opérationnel, ce choix de la cohérence et de la cohésion se concrétisera, dès 2012, par la mise en œuvre de contrats d'objectifs et de moyens pluriannuels avec ajustement annuel, établis avec les composantes. Ils sont d'ores et déjà mis en œuvre avec les IUT, conformément aux recommandations ministérielles, dans le cadre du renforcement du dialogue de gestion IUT/Universités. Ces COM devront systématiquement être signés entre l'université, représentée par son président, et les IUT, représentés par leur directeur et le président de leur conseil de gestion qui peut, le cas échéant, déléguer sa signature au directeur. Ils feront apparaître les moyens inscrits dans les budgets propres intégrés des IUT. Un point de vigilance portera notamment sur la réussite en DUT.

Pour mettre en place le processus qualité, un Comité de Pilotage et de Suivi sera chargé de suivre en temps réel et dans un cadre pluriannuel, les évolutions des différents paramètres de la vie de l'établissement. Ses missions consisteront à :

- tenir compte des propositions des composantes, dans le cadre de la stratégie définie de l'établissement et des moyens affectés à chaque composante en regard d'objectifs conjointement définis ;
- élaborer un système de pilotage global au moyen d'outils de prévision pluriannuels ou de tableaux de bord permettant de mener des politiques pertinentes, notamment en termes de ressources humaines en lien avec les moyens de l'université ;
- contrôler le processus qui appuie la démarche de contrôle interne, comptable et financier (CICF), en lien avec les services financiers et comptables ;
- calculer des coûts complets, en relation avec les services financiers et comptables afin d'éclairer les décisions d'allocation des moyens.

En appui à ces missions, et afin d'accompagner les changements induits par le passage aux RCE, l'université confortera et fiabilisera son **système d'information** (SI) dont le pilotage sera amélioré et nettement renforcé.

La réorganisation de ce secteur sera mise en œuvre sur la base du Schéma directeur du système d'information. L'environnement structurel, composé du Comité d'orientation des SI (COSI) et du Comité des usagers, récemment mis en place, s'appuiera sur la Direction des Systèmes d'Information centralisée (DISI). Elle permettra le développement cohérent des outils, tout en assurant l'harmonisation des environnements numériques de travail (ENT), la fiabilité et l'interopérabilité des données.

Indicateur commun 8 : Qualification du dispositif d'autoévaluation mis en œuvre par l'établissement

Indicateur spécifique 16 : Pilotage du système d'information et des services numériques aux usagers

III. 2 Une administration modernisée

L'université entend poursuivre la professionnalisation de ses services, dans un contexte d'évolution rapide des métiers, des missions, des structures et de maîtrise nécessaire des risques.

➤ Optimiser la Gestion des Ressources Humaines et la gestion financière pour dégager des marges de manœuvre

↳ Dans la perspective de déployer son schéma directeur pluriannuel, l'université s'engage à maîtriser le pilotage de la masse salariale ainsi que la mise en cohérence d'une politique indemnitaire équitabile.

A cet effet, une cartographie de l'emploi et des compétences de l'ensemble des personnels, prenant en compte les effets de la pyramide des âges, aboutira à une analyse précise de la qualification des tâches et de ses implications dans le pilotage, dans les modalités de recrutement, dans l'ouverture des postes et les priorités à dégager dans le recrutement, et dans leur gestion.

L'université, qui entend améliorer l'amplitude de l'offre de formation des personnels et l'élaboration du plan de formation, s'appuiera sur une gestion des compétences proches du terrain et sur l'analyse du bilan annuel de formation.

Indicateur commun 7 : Endorecrutement des enseignants-chercheurs / Bilan et prévisions

↳ Dans l'objectif d'adapter la gestion financière et comptable aux nouvelles compétences, l'université devra progresser, d'une part, pour asseoir son budget sur une stratégie qui inclura l'optimisation du développement des ressources propres, notamment par le développement de la formation tout au long de la vie, d'autre part, pour fiabiliser son exécution.

La présentation du budget sera complétée par une mise en perspective pluriannuelle de la situation financière et patrimoniale.

L'amélioration des processus d'exécution budgétaire passera par une cartographie des risques et par la qualité comptable qui doit être partagée pour sécuriser la chaîne des opérations. L'université devra avancer rapidement en matière de formalisation des procédures.

Indicateur spécifique 17 : Pilotage budgétaire et financier

Indicateur spécifique 18 : Ressources de fonctionnement (hors subventions pour charges de service public)

➤ Renforcer le pilotage de la gestion du patrimoine

Les principaux enjeux immobiliers sont désormais clairement identifiés depuis la réalisation du schéma directeur immobilier d'aménagement et du schéma pluriannuel de stratégie immobilière et permettent à l'établissement d'élaborer une stratégie adaptée, essentielle à son attractivité.

Fortement attachée à sa démarche initiale de proximité, la logique des grands pôles est confirmée et accentuée :

- Au nord : réaménagement du site « La Citadelle » - opération CPER pour la première tranche – en vue d'accueillir les UFR Lettres, Langues, Histoire-Géographie, puis l'UFR de Philosophie et de Sciences Humaines et Sociales, dans une deuxième tranche qui restera à financer ;

- En centre-ville : maintien du pôle Sciences et du pôle Droit-Economie ;

- Au Sud Ouest : aménagement d'un pôle Santé, en lien direct avec la construction du nouveau CHU.

Compte tenu de l'importance de la question immobilière au cours des prochaines années, l'université prévoit de renforcer l'équipe en moyens humains.

Ses objectifs consistent à :

- mieux connaître son patrimoine en complétant les diagnostics, tels que la toiture et la climatisation et en menant des études, notamment dans les domaines de la gestion de l'eau, l'aménagement des espaces extérieurs et la mobilité ;

- garantir la sécurité et l'accessibilité en assurant les mises aux normes réglementaires ;
- améliorer la gestion du patrimoine : par l'exploitation d'un logiciel de gestion du patrimoine adapté qui facilitera le traitement de la maintenance préventive et curative et par le déploiement du logiciel de gestion des salles, en vue d'améliorer les taux d'occupation des locaux ;
- évaluer les procédures et les coûts dans une perspective de recherche d'économie et d'amélioration des performances énergétiques et thermiques.

Indicateur commun 9 : Taux d'occupation des locaux

Indicateur commun 10 : Qualité du pilotage en matière de gestion immobilière

**

*

L'Etat partage les orientations définies par le présent contrat et apporte son soutien à leur mise en œuvre dans les conditions fixées en annexe.

Ce contrat s'accompagne d'indicateurs de performance sur lesquels s'appuiera l'évaluation prévue à l'issue de la période contractuelle.

**ANNEXE SUR LES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET FINANCIÈRES
DU CONTRAT PLURIANNUEL, EN APPLICATION DE LA LOI DU 10 AOÛT 2007
RELATIVE AUX LIBERTÉS ET RESPONSABILITÉS DES UNIVERSITÉS**

Université de Picardie Jules Verne

● L'établissement recevra chaque année une dotation en crédits qui comprend :

- une part qui sera calibrée chaque année en application du modèle d'allocation des moyens, en fonction d'indicateurs d'activités et de performance. Le montant annuel sera précisé dans la notification de crédits ;

- une part qui correspondra aux rémunérations des personnels prises en charge sur le budget de l'Etat. Le montant annuel sera précisé dans la notification de crédits ;

- une part, répartie dans le cadre des discussions contractuelles, dont le montant, pour chacune des années du contrat, sera précisé dans la notification de crédits. Ce montant est de :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total
Dotation contractuelle négociée en €	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	3 000 000

- une part qui sera réservée à des actions spécifiques, réparties selon des procédures ad hoc chaque année. Leur montant annuel sera mentionné dans la notification de crédits.

La notification annuelle et ses éventuelles modifications préciseront la fraction de la dotation affectée à la masse salariale, celle affectée au fonctionnement et celle affectée à l'investissement.

● Le plafond des emplois financés par l'Etat, grâce à la fraction de la dotation versée et affectée à la masse salariale, sera précisé chaque année dans la notification de crédits et ses éventuelles modifications.

● L'établissement s'est fixé des objectifs, en matière d'endorecrutement des professeurs et des maîtres de conférences, conformément à l'article L 952-1-1 du code de l'éducation : cf. indicateur N° IC-7.

● L'établissement s'engage à mettre en place, pendant la durée du contrat, une comptabilité analytique conformément à l'article 46 du décret financier N° 2008-618 du 27 juin 2008 (version consolidée au 30/12/2010), relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies.

N.B de la Présidence de l'UPJV :

- La dotation figurant ci-dessus est une dotation additionnelle au montant du contrat 2008-2011 (5 471 250 € /an, hors bourses de mobilité).
- 4 contrats doctoraux sont ajoutés à la dotation précédente, dans le cadre des Ecoles Doctorales du PRES, soit 12 contrats doctoraux pour la part de l'UPJV.

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE PICARDIE JULES VERNE	

INDICATEURS ET CIBLES DE PERFORMANCE

I – INDICATEURS COMMUNS ET CIBLES DE PERFORMANCE

FORMATION

IC 1 – Taux de passage de L1 en L2	P 15
IC 2 – Taux de réussite en licence en trois ans.....	P 17
IC 3 – Flux d'étudiants entrants en master : part des nouveaux étudiants entrants dans l'établissement....	P 19
IC 4 – Evaluation des enseignements.....	P 20

RECHERCHE

IC 5 – Revenus consolidés de la valorisation de la recherche.....	P 22
---	------

DOCUMENTATION

IC 6 – Variation des horaires d'ouverture du SCD ou du SICD	P 24
---	------

PILOTAGE

IC 7 – Endorecrutement des enseignants-chercheurs : bilan et prévision	P 26
IC 8 – Qualification du dispositif d'autoévaluation mis en œuvre par l'établissement	P 27
IC 9 – Taux d'occupation des locaux.....	P 28
IC10 – Qualité du pilotage en matière de gestion immobilière.....	P 30

II – INDICATEURS SPECIFIQUES

FORMATION

S11 – Evolution du recrutement des néo-bacheliers.....	P 31
S12 – Mobilité internationale sortante.....	P 32
S13 – Activités de la formation continue.....	P 34
S14 – Réussite en DUT.....	P 35
S15 – Réussite en Licence professionnelle.....	P 36

PILOTAGE

S16 – Pilotage du système d'information et des services numériques aux usagers.....	P 37
S17 – Pilotage budgétaire et financier.....	P 40
S18 – Ressources de fonctionnement (hors subventions pour charges de service public).....	P 42

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE	

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

1	TAUX DE PASSAGE DE L1 EN L2	DGESIP Pôle
----------	------------------------------------	--------------------

Action	Formation initiale et continue de niveau licence
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation (objectif 2, programme 150)

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011 ; futures années 2016-2017 Disponible en mai de l'année n+1
Champ de la mesure	Etudiants bacheliers de l'année universitaire n-1/n (enseignement public universités et assimilés - France entière) inscrits pour la première fois en L1 et inscrits l'année suivante (n/n+1) en 2 ^{ème} année de Licence, ou dans une formation équivalente de 2 ^{ème} année. Les inscriptions en L1 concernent les étudiants inscrits en 1 ^{ère} année de licence LMD, mais excluent les autres filières (PACES, IUT, préparation ingénieurs, etc.). Les expressions n-1 / n et n/ n+1 désignent des années universitaires. Par exemple, si n est l'année 2008, 2007-2008 est l'année universitaire n-1/n et 2008-2009 l'année universitaire n/n+1
Source	Données administratives recueillies via le Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) -- Universités et assimilés

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Inscriptions principales
Source :	MESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Etudiant (SISE)
Mode de calcul	<p>Suivi de cohorte entre deux années consécutives à une première inscription en licence (cursus LMD) 1^{ère} année en n-1/n</p> <p>Calcul du taux de redoublement</p> <p>- nombre de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n, inscrits de nouveau en L1 l'année n/n+1, rapporté au nombre total de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n</p> <p>Calcul du taux de passage:</p> <p>- nombre de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n, accédant à la 2^{ème} année de licence (L2) ou à une formation équivalente l'année n/n+1, rapporté au nombre total de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n</p> <p>Calcul du taux de changements d'orientation :</p> <p>- nombre de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n, inscrits en n/n+1 dans un diplôme différent de la licence et dans un niveau indiquant un changement de parcours au sein de l'université, rapporté au nombre total de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n. Il s'ensuit que dans cet indicateur, un changement de filière au cours d'une même année universitaire n'est pas considéré comme un changement d'orientation.</p> <p>Calcul du taux de sorties de l'université :</p> <p>- nombre de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n, non inscrits à l'université en n/n+1, rapporté au nombre total de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n</p> <p>Précisions importantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un étudiant inscrit en BTS après une L1 est considéré comme sorti de l'université - un étudiant inscrit en 1^{ère} année d'IUT après une L1 est considéré comme changeant d'orientation - un étudiant inscrit en 2^{ème} année d'IUT après une L1 est considéré comme accédant en L2 ou formation équivalente

Précisions :

Lecture : En 2008-2009, 43,2% des nouveaux bacheliers inscrits en L1 en 2007-2008 pris en compte dans le calcul de cet indicateur (148 269 étudiants) accèdent en L2 ou équivalent et 23,6% de cette même population redoublent en L1.

L'écart par rapport à 100% correspond aux étudiants :

- qui ont quitté l'université,
- qui se sont réorientés vers d'autres filières au sein de l'université.

Les admissions en cours de cursus ne sont pas prises en compte.

Un étudiant inscrit en L1 dans une université X passant en L2 dans une autre université Y est pris en compte dans le taux de passage de l'université X.

Un étudiant inscrit en L1 dans une université X redoublant en L2 dans une autre université Y est pris en compte dans le taux de redoublement de l'université X.

Une seule inscription principale par étudiant est prise en compte dans les effectifs. Quand les étudiants ont pris une inscription dans des universités différentes, une seule est conservée.

1 TAUX DE PASSAGE DE L1 EN L2 (Suite)		DGESIP Pôle		
	n = 2008*	n = 2009	n = 2010	Cible 2016-2017
<i>Effectifs de nouveaux bacheliers inscrits en L1 en n-1</i>	2 489	2 156	2 212	Cible 2016-2017
<i>Part de redoublements</i>	25,7	29,1	27,9	Spécifique UPJV 24 %
<i>Part de changements d'orientation</i>	3	3,3	3,9	Spécifique UPJV 3 %
<i>Part des inscrits en L1 en n-1 non présents en université à la rentrée n quelque soit l'université</i>	27,4	24,7	26,6	Spécifique UPJV 22 %
Part des inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante	44	42,9	41,5	50

A noter : la fixation d'une cible n'est obligatoire que pour la « part des inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante » ; cependant, des cibles peuvent être décidées d'un commun accord pour les autres items du tableau, soit à titre informatif, soit comme indicateurs spécifiques.

Données toutes universités		n = 2008*	n = 2009	n = 2010
Total des universités	<i>Effectifs de nouveaux bacheliers inscrits en L1 *</i>	148 269	141 471	149 537
	<i>Part de redoublements</i>	23,6 %	25,1%	26,3 %
	<i>Part de changements d'orientation</i>	3,5 %	3,1%	2,9 %
	<i>Part des inscrits en L1 en n-1 non présents en université à la rentrée n)</i>	29,7 %	27,4%	28,6 %
	Part des inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante	43,2 %	44,3%	42,3 %

Pour mémoire : la cible 2013 inscrite au PAP 2012 est de 52%

Leviers d'action :

- Nombre de supports de cours dématérialisés (utilisation par les boursiers et salariés).
- Enquête auprès des étudiants salariés sur l'adéquation entre les créneaux horaires de leur travail et les cours.
- Nombre de cours organisés sur des créneaux spécifiques (samedi, le soir.)
- Renforcer les objectifs de travail du BIOIP sur les réorientations.
- Renforcer les dispositifs passerelles.
- Maintenir le tutorat, le dédoublement des TD ... (PRL)

Commentaires de l'UPJV :

Hypothèse 1 : Les changements d'orientation sont souvent liés à une mauvaise orientation initiale. Aussi, il paraît important de laisser, à l'étudiant, la possibilité de changer de filière pour trouver celle qui sera la plus adaptée. Le maintien de la cible à 3 %, est un objectif d'autant plus réaliste que l'orientation en amont dans APB (Admission Post Bac) sera efficace.

Il convient, sur cette population, d'effectuer un suivi plus rapproché (inscription dans les dispositifs PRL, systématisation de l'utilisation de supports de cours additionnels).

Hypothèse 2 : L'action, en amont, de l'Université doit être renforcée afin de diminuer les parts de réorientation (un seuil incompressible de 1 % voire 2 % paraît incontournable).

Cible à 3 ans : - Part de redoublements : **23 %** ; - Part de changements d'orientation : **3 %** ; Part des inscrits en L1 en N-1 non présents en Université à la rentrée N quelle que soit l'université : **21 %** ; **Envisager une enquête sur le devenir de cette population spécifique (BIOIP)** ; - Part des inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante : **46 %**.

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE	

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

2	TAUX DE REUSSITE EN LICENCE EN TROIS ANS	DGESIP Pôle
----------	---	--------------------

Action	Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation (objectif 2, programme 150)

Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Cohorte 2007 diplômée en 2010
Champ de la mesure	Etablissements d'enseignement supérieur

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Etudiants (bacheliers et non-bacheliers) inscrits administrativement pour la première fois en première année de premier cycle ou de cursus licence à la rentrée universitaire 2007. Sont exclus du champ, les inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles en première année. Cf. « mode de calcul »
Source :	MESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE)
Mode de calcul	<p>Le taux de réussite constaté en licence en 3 ans est calculé à partir de la cohorte d'étudiants, bacheliers et non bacheliers, inscrits pour la 1^{ère} fois en 1^{ère} année de 1^{er} cycle ou de cursus licence à la rentrée 2007.</p> <p>Méthodes appliquées à partir de la cohorte pour la détermination des taux de réussite en licence (générale et professionnelle) à partir de la cohorte :</p> <p>- <u>Méthode 1</u> : la méthode 1 tient uniquement compte de l'établissement d'inscription en 1ère année ; les étudiants qui ont changé tous les ans d'établissement ne sont pas comptabilisés dans le calcul</p> <p>- <u>Méthode 2</u> : la méthode 2 tient uniquement compte des résultats en 3^{ème} année (L3), rapportant le nombre de diplômés à celui des inscrits en troisième année</p> <p>- <u>Méthode 3</u> : la méthode 3 tient uniquement compte des étudiants qui, s'étant inscrits en L1 dans l'établissement, ont effectué la totalité de leur cursus de licence (L1 à L3) en son sein ou bien qui sont sortis du système universitaire en troisième année</p>
Service responsable de l'indicateur	SIES

	périodes	Méthode 1	Méthode 2	Méthode 3	Ecart taux observé – taux attendu (M3)
Taux de réussite constaté en % (établissement)	Diplômés 2009 (cohorte 2006) pour mémoire	28,8	90	40,8	-1,8
	Diplômés 2010 (cohorte 2007)	30,5	93,1	42,6	0,6
	Cible 2017 (méthode 3 uniquement)			49	

Leviers d'action :

- Nombre de supports dématérialisés sur INES par filière
- Suivi de l'érosion des étudiants de L1 à L3 (L1/L2, L2/L3)
- Ouvrir des mesures du PRL : à étudier, action par action
- Action du BIOIP (projets professionnels, projets d'insertion...)

Commentaires de l'UPJV : Cible à 3 ans : 46 %

Suivi différencié des étudiants boursiers et salariés sportifs de haut niveau.

Les étudiants qui proviennent d'autres universités, réussissent moins en Licence professionnelle 3 et ils doivent faire l'objet d'actions après une analyse différenciée (méthode 1).

Ajouter un nombre de certifications C2I / nombre de diplômés : indicateur spécifique.

Un indicateur spécifique pour les D.U.T. et les Licences Professionnelles est rajouté par l'UPJV. (cf. fiche de l'indicateur spécifique)

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE	

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

2	TAUX DE REUSSITE EN LICENCE EN TROIS ANS (SUITE)	DGESIP Pôle
----------	---	--------------------

Précisions apportées par le SIES (mars 2011)

Le taux de réussite en licence en trois ans a été calculé à partir de la cohorte d'étudiants (bacheliers et non-bacheliers) inscrits pour la première fois en première année de cursus licence à la rentrée universitaire N-3. Les inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles en première année ont été retirés de la cohorte, afin de ne pas introduire de biais dans le calcul de la réussite. Ces étudiants ont été suivis pendant trois années consécutives afin d'observer leurs résultats au diplôme à la session N (année N-1, N). L'indicateur inclut tous les diplômes de licence, générale ou professionnelle.

La cohorte porte sur des inscriptions administratives recensées dans le système d'information SISE. On ne sait donc pas si les étudiants concernés ont réellement suivi les études dans lesquelles ils étaient inscrits et s'ils se sont présentés aux examens. Ceci contribue à une diminution du taux de réussite en trois ans.

Le parcours de ces étudiants au cours des trois années de leur cursus est très diversifié : seule la moitié d'entre eux poursuivent leur formation dans le même établissement, quelle que soit leur situation (passage dans l'année supérieure, redoublement, réorientation). Les autres étudiants poursuivent dans un autre établissement universitaire, quittent l'université pour se réorienter vers d'autres filières de l'enseignement supérieur ou abandonnent leurs études dans l'enseignement supérieur. Notre système d'information ne permet pas de distinguer les deux derniers cas.

Compte tenu de cette diversité de parcours, la réussite en trois ans à la licence par établissement est difficile à appréhender : en particulier, à quel établissement faut-il attribuer la réussite des étudiants inscrits dans une université et qui seront diplômés trois ans plus tard dans une autre ?

Trois manières complémentaires qui abordent la réussite par établissement sous différents angles sont donc proposées.

1 – Réussite calculée en prenant en compte l'établissement d'inscription en 1ère année (méthode 1).

La réussite des étudiants est attribuée à l'université dans laquelle ils se sont inscrits initialement, quel que soit leur parcours ultérieur. Les étudiants qui ont changé tous les ans d'établissement ne sont pas pris en compte dans le calcul.

Le choix de cet indicateur s'explique par le fait que la première année de L1 est très importante pour la poursuite des étudiants.

2 – Réussite en troisième année (L3) (méthode 2).

Pour cet indicateur, on ne considère que la troisième année. Il correspond au rapport entre le nombre de diplômés et celui des inscrits en troisième année (L3).

Le taux obtenu apporte des informations sur la réussite obtenue par les étudiants dans l'établissement où ils ont terminé leur scolarité, quel que soit leur parcours durant les deux premières années de leur scolarité.

3 - Réussite des étudiants qui ont effectué leur parcours dans la même université (méthode 3).

Cet indicateur ne prend en compte que les étudiants qui ont effectué tout leur cursus de licence au sein du même établissement ou bien qui sont sortis du système universitaire en troisième année. Elle donne donc des informations sur les chances de réussite des étudiants dont un seul établissement a assuré la formation durant tout leur parcours. Ceux qui quittent l'université après la deuxième année sont considérés comme des étudiants que l'établissement n'a pas pu conduire jusqu'au diplôme de licence.

Pour chacune de ces trois façons d'appréhender la réussite, un taux simulé par établissement a été calculé. Le taux simulé est le taux que l'on observerait pour un établissement si la réussite des différentes catégories d'étudiants entrant en licence était identique à celle obtenue au niveau national pour les mêmes catégories d'étudiants, définies par les critères suivants :

- sexe
- origine socioprofessionnelle des étudiants
- la série du baccalauréat (littéraire, économique, scientifique, technologique STT, autre bachelier technologique, professionnel, dispensé du baccalauréat)
- l'âge d'obtention du baccalauréat (« à l'heure ou en avance » (18 ans ou avant), « en retard d'un an » (19 ans), « en retard de plus d'un an » (après 19 ans) ;
- ancienneté d'obtention du baccalauréat
- le groupe disciplinaire d'inscription en L1 (Droit -sciences économiques- AES, Lettres- sciences humaines- langues, sciences- STAPS).

Une régression logistique permet de mesurer, toutes choses égales par ailleurs, l'impact de ces critères sur la réussite à la licence. La définition d'un profil d'étudiant de référence permet d'estimer, dans le modèle, l'influence respective de chacune des caractéristiques décrites ci-dessus. L'étudiant de référence est un homme, dont les parents exercent une profession intermédiaire, titulaire d'un baccalauréat économique obtenu avec un an de retard, inscrit en L1 dès l'obtention de celui-ci dans le groupe disciplinaire droit sciences économiques.

Par rapport à cet étudiant de référence, le classement par ordre d'importance des critères qui influent le plus sur les chances de succès place en premier la série du baccalauréat et l'âge d'obtention de celui-ci, dont l'effet est deux fois plus important que celui des autres variables.

Le calcul du taux simulé permet de prendre en compte les effets de structure liés à la population étudiante de l'établissement concerné. Ils correspondent donc à la notion « toutes choses égales par ailleurs » bien que se limitant à ces six critères.

Cependant, même avec le taux simulé tel qu'il est défini, on ne saurait rendre compte complètement des différences entre établissements en ce qui concerne la réussite à la licence.

L'écart entre le taux de réussite simulé et le taux de réussite réel a également été calculé (c'est la valeur ajoutée). La valeur ajoutée permet de situer une université par rapport à la moyenne nationale une fois pris en compte les effets de structure. La prise en compte simultanée du taux réel et de son correspondant simulé permet une analyse plus objective des résultats à la licence par établissement.

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE	

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

3	FLUX D'ETUDIANTS ENTRANT EN MASTER / PART DES NOUVEAUX ETUDIANTS ENTRANTS DANS L'ETABLISSEMENT	DGESIP Pôle
Action	Formation initiale et continue de niveau master	
Objectif	Répondre aux besoins de qualifications supérieures (objectif 1, programme 150)	

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires 2009-2010, 2010-2011 et 2016-2017
Champ de la mesure	Inscrits et diplômés de cursus M –Champ SISE universités

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Etablissement d'origine des entrants en M1 et M2 - Effectifs d'inscrits en M1 et M2 (inscriptions principales)
Source	MESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE)
Mode de calcul	<p>Établissement d'origine des entrants en M1 : Pour chaque année considérée : nombre d'étudiants inscrits en M1 (redoublants exclus) absents de l'établissement l'année précédente / nombre total des étudiants inscrits dans l'établissement en M1, (redoublants exclus) x 100</p> <p>En M1 sont pris en compte les inscrits en : maîtrise, master LMD, master IUP.</p> <p>Établissement d'origine des entrants en M2 : Pour chaque année considérée : nombre d'étudiants inscrits en M2 (redoublants exclus) absents de l'établissement l'année précédente / nombre total des étudiants inscrits dans l'établissement en M2, (redoublants exclus) x 100</p> <p>En M2 sont pris en compte les inscrits en : master LMD, DEA, DESS.</p> <p><i>A noter : les agrégats M1 et M2 ont été homogénéisés en 2009, ce qui peut expliquer d'éventuels écarts avec les données calculées antérieurement.</i></p>

	Année	Effectif de l'année	Etudiants non présents en n-1	Taux
Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M1	2009 - 2010	1 470	451	30,7
	2010 - 2011	2 302	597	25,9
	Cible 2017			32
Toutes universités	2009 - 2010	117 004	47 345	40,5
	2010 - 2011	124 311	53 326	42,9
	Cible 2017			40
Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M2	2009 - 2010	955	378	39,6
	2010 - 2011	1 136	393	34,6
	Cible 2017			40
Toutes universités	2009 - 2010	105 125	42 980	40,9
	2010 - 2011	128 680	50 888	39,5

Leviers d'action :

Travailler sur la réussite des M1 en termes de valeur absolue. Travailler sur l'attractivité des M2 via le développement des réseaux d'anciens. En faire un axe de travail du BIOIP. Avoir un bon taux d'insertion professionnelle d'où l'importance de maintenir une offre de formation avec des créneaux porteurs (régionaux et suprarégionaux).

Commentaires de l'UPJV :

Cible à 3 ans : M1 : 29 % ; M2 : 37 %

Le recrutement exogène-endogène est un savant équilibre. Il faut autant encourager la poursuite d'étudiants UPJV en Master que maintenir notre attractivité des filières.

Le recrutement exogène est une manifestation du ciblage à 40 % proposée pour les M2.

L'UPJV propose un **indicateur spécifique**, en excluant l'IUFM qui ne recrute pas à l'extérieur. Cela porte sur M1 et **avec cet indicateur spécifique, les chiffres obtenus remontent** : 2009 : M1 : **39,6 %** ; 2010 : **37,2 %**

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE	

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

4	EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS	DGESIP Pôle
----------	-------------------------------------	--------------------

Action	Formation initiale et continue de niveau licence et master
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation (objectif 2, programme 150)

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires 2010-2011 ; cible 2016-2017
Champ de la mesure	Enseignements dispensés en L en M et dans les autres diplômes (hors licences professionnelles)

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	% de mentions de L, M et autres diplômes dont les enseignements font l'objet d'une évaluation de la part des étudiants. Par évaluation, il faut entendre un dispositif de mesure de la satisfaction des inscrits dans la mention, en vue de l'amélioration des services rendus. L'évaluation peut concerner chaque enseignement pris séparément, et/ou porter sur le dispositif pédagogique pris globalement. En toute hypothèse, il convient d'indiquer, en commentaire, la périodicité de l'évaluation, son périmètre (tout ou partie des enseignements, tout ou partie du dispositif pédagogique), la démarche d'amélioration continue dans laquelle elle s'inscrit.
Source :	établissement
Mode de calcul	(nombre de mentions de L évaluées / nombre total des mentions) X 100 (nombre de mentions de M évaluées / nombre total des mentions) X 100

		Données de l'université	2010-2011	Cible 2017
Niveau L Hors LP	Nombre de mentions de L dans l'établissement		27	
	Effectifs d'étudiants inscrits en L		8 470	
	Part des mentions de L faisant l'objet d'une évaluation		100	100
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation de L évaluée		8 470	
	<i>Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)</i>		36,9	70
Niveau M Hors ingénieurs, IEP	Nombre de mentions de M dans l'établissement		22	
	Effectifs d'étudiants inscrits en M		4 779	
	Part des mentions de M faisant l'objet d'une évaluation		100	100
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation de M évaluée		4 779	
	<i>Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)</i>		43,03	80
Autres diplômes DUT, LP,	Nombre de diplômes de LP et DUT		34	
	Effectifs d'étudiants inscrits		3 838	
	Part des diplômes faisant l'objet d'une évaluation		55,88	100
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation « Autres diplômes » évaluée		850	
	<i>Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)</i>		78,3	80

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE	

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

4	EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS (SUITE)	DGESIP Pôle
----------	---	--------------------

Leviers d'action :

L'administration du questionnaire est privilégié en mode « papier » : les étudiants composent sur la copie questionnaire dans l'établissement, l'aspect de la dématérialisation étant reconnu comme faisant chuter la participation étudiante.

La participation devait être d'autant plus effective que des enseignements sont tirés de l'évaluation. L'inscription dans la réalité de correctifs issus de cette évaluation devrait inciter les étudiants à participer davantage.

Commentaires de l'UPJV :

L'évaluation des licences générales a été effective en 2009/2010 et le sera à nouveau en 2011/2012. La première évaluation des Masters a été effective dans l'intervalle et a été effective une 1^{ère} fois : le traitement des résultats en cours permet d'obtenir le taux de 43,03%.

L'objectif est d'améliorer les taux de réponse en Licence et Master.

Cible à 3 ans : L : 50 %

LP : 79 %

. M : 55 %

Précisions pour la licence

L'article 19 de l'arrêté licence du 1^{er} août 2011 fixe les motifs et les conditions générales de l'évaluation des enseignements :

« Au sein des établissements, des dispositifs d'évaluation sont mis en place pour chaque formation ou pour un groupe de formations, notamment à travers la constitution de conseils de perfectionnement réunissant des représentants des enseignants, des étudiants et du monde socioprofessionnel. Une évaluation des formations et des enseignements est également organisée au moyen d'enquêtes régulières auprès des étudiants. Ces dispositifs favorisent le dialogue entre les équipes de formation, les étudiants et les employeurs potentiels. Ils éclairent les objectifs de chaque formation, contribuent à en faire évoluer les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement afin de faciliter l'appropriation des savoirs, des connaissances et des compétences et permettent d'en améliorer la qualité. Cette évaluation est organisée dans le respect des dispositions des statuts des personnels concernés. Les résultats des évaluations font l'objet d'un débat au sein du conseil de la composante concernée et du conseil des études et de la vie universitaire. »

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE	

INDICATEUR COMMUN DE PERFORMANCE DE LA RECHERCHE

5	REVENUS CONSOLIDES DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE	DGESIP Pôle
----------	--	--------------------

Action	6 à 12
Objectif	Contribuer à l'amélioration de la compétitivité nationale par le transfert et la valorisation des résultats de la recherche (PAP) (Objectif 8, programme 150)

Description de l'indicateur

Unité de mesure	K€
Date de la mesure	31/12/N
Champ de la mesure	Etablissements d'enseignement supérieur et structures externes chargées de la valorisation de leurs activités recherche

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	<p>Etablissement : établissement d'enseignement supérieur ayant qualité d'opérateur et participant à l'exécution du programme 150 dans le cadre d'une contractualisation avec le MESR.</p> <p>Structure externe : structure (établissement public, association, dispositif mutualisé ou filiale) chargée par l'établissement public, agissant seul ou avec d'autres établissements (dans le cadre d'un groupement ad hoc, d'un PRES, etc.), de gérer tout ou partie des activités de valorisation.</p> <p>Organisme : EPST partenaires des établissements au sein des unités mixtes et gérant potentiellement une part des ressources de valorisation</p> <p>Données financières au 31/12/N de chaque année considérée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - recettes générées par les contrats de recherche (hors financement public sur projet - FPP) - recettes générées par les prestations de service (études et prestations recherche hors contrats) - recettes générées par les revenus de la propriété intellectuelle
Source :	Comptes financiers des établissements d'enseignement supérieurs Bilans financiers annuels des structures externes et des organismes
Mode de calcul	Montants déclarés par catégories de ressources citées plus haut issus du compte financier de l'établissement, augmenté des ressources globales des structures externes concernées et des ressources éventuellement gérées par les organismes pour le compte d'unités mixtes de l'établissement. Les ressources des structures externes mutualisées ne sont pas ventilées par établissement faute de pouvoir déterminer a priori la bonne clé de répartition. Cependant, les établissements sont invités à commenter les résultats et le cas échéant à expliciter leur niveau de participation au dispositif mutualisé y compris si la valorisation est gérée au niveau du PRES.
Responsable de l'indicateur	DGRI – DGESIP – Pôle de contractualisation
Date de disponibilité de l'indicateur	Mars de chaque année N pour N-1

Précisions – Remarques importantes :

Les financements publics sur projet (FPP), par exemple en provenance de l'ANR, du FUI, de l'UE (PCRDT), ou des collectivités territoriales sont exclus du périmètre de l'indicateur.

Cet indicateur financier ne rend compte que partiellement de la mission de valorisation de la recherche confiée aux établissements et de la dynamique en place. Un tableau de bord de suivi des résultats construit conformément à la volonté de la CPU, devra permettre de faire évoluer cet indicateur de même que la diffusion des analyses conduites sur la base de l'enquête Curie. En outre les universités sont invitées à compléter cet indicateur d'éventuels commentaires ou compléments d'information.

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE	

INDICATEUR COMMUN DE PERFORMANCE DE LA RECHERCHE

5	REVENUS CONSOLIDES DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE (Suite)	DGESIP Pôle
----------	--	--------------------

	Ressources en K€			
	Contrats hors FPP	Prestations	Redevances PI	Total
1- Périmètre établissement	214	834,68	22,79	1 071,47
2- Périmètre structure(s) externe(s) propre(s) à l'établissement				
3- Périmètre structure(s) externe(s) mutualisées				
4- Périmètre «organismes» (CNRS)				397,76
Total 2011				1 469,23
Cible 2017				2 295,68
Evolution en %				56

Leviers d'action :

Création de la SATT Nord de France Valo pour mars 2012.

La fonction de valorisation de la recherche sera intégralement transférée à la SATT Nord de France Valo. Donc les chiffres annoncés en 2014 - 2015 rentreront dans le cadre du périmètre de la structure externe mutualisée (SATT Nord de France Valo).

Cependant, une transition devra s'opérer dans les trois premières années de la création effective de la SATT NFV qui suppose le maintien de moyens en termes de valorisation pour notamment l'entretien des portefeuilles de brevets, en attendant la reprise de ceux-ci par la SATT NFV, le transfert de la gestion des contrats, etc.

Commentaires de l'UPJV :

Cible à 3 ans : 1 836,54 K€.

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE	

INDICATEUR COMMUN DE PERFORMANCE DE LA DOCUMENTATION

6	VARIATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DU SCD OU DU SICD	DGESIP Pôle
----------	---	--------------------

Action	Bibliothèques et documentation
Objectif	Optimiser l'accès aux ressources documentaires pour la formation et la recherche par l'augmentation des horaires d'ouverture (objectif 5, programme 150)

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Pourcentage
Date et source de la mesure	Année universitaire
Champ de la mesure	Sont prises en compte dans le calcul de la cible les bibliothèques universitaires et les bibliothèques intégrées du SCD ou du SICD, et répondant également aux deux critères suivants : - ouvertes au moins 45 heures par semaine ; - dotées de plus de 100 places assises. Les bibliothèques non intégrées au SCD ou au SICD sont exclues du champ de la mesure.

Elaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Pourcentage d'augmentation globale de l'ouverture hebdomadaire dans l'ensemble des bibliothèques universitaires et intégrées répondant aux critères définis dans la rubrique « Champ de la mesure », entre l'année 2010 et l'année d'échéance du présent contrat. La moyenne est calculée sur la base des horaires en vigueur durant la plus grande partie de l'année pour chaque bibliothèque prise en compte dans le calcul. Les extensions ou réductions ponctuelles ne doivent donc pas être prises en compte dans ce calcul ; elles peuvent en revanche être signalées dans la partie « Commentaires » comme élément d'appréciation complémentaire.
Mode de calcul	Vd (valeur de départ) est l'ouverture hebdomadaire moyenne des bibliothèques pour l'année 2010, en nombre d'heures. Va (valeur d'arrivée) est l'ouverture hebdomadaire moyenne des bibliothèques pour l'année de l'échéance du contrat, en nombre d'heures. La cible correspond à la marge de progression réalisée, exprimée en pourcentage, et calculée de la manière suivante : $T = (Va - Vd) / Vd \times 100$

Compte tenu de sa situation propre et des orientations stratégiques définies pour le contrat quinquennal, l'Université se donne les objectifs suivants :

Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées en 2010 (Vd)	57,6
Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées à l'échéance du contrat (Va)	65
Variation (Va-Vd)	7,4
Cible 2017 (%)	12,8

Leviers d'action :

- Les partenariats envisagés : les collectivités locales sont maîtres d'ouvrage du nouveau campus Citadelle et Amiens métropole compte animer la place d'armes en l'ouvrant aux Amiénois.

Cette BU, dont l'entrée se fait directement sur place, est ouverte à tous publics et peut, à ce titre, être également considérée comme une bibliothèque publique. En outre, l'accueil dans ses locaux des collections du Centre international Jules Verne conforte cette ouverture en direction d'un public plus large. Une aide des collectivités permettrait d'accroître encore l'amplitude d'ouverture, peut-être même jusqu'au dimanche.

- La bibliothèque de l'IUFM de Laon, couplée avec la médiathèque du CDDP de l'Aisne fonctionne depuis la rentrée 2011 avec deux ETP université contre 0,8 ETP CDDP, pour un nombre d'étudiants inscrits à l'IUFM en constante diminution (299 en 2009, 174 en 2010, 135 en 2011). Parallèlement, le développement du campus unique de Saint-Quentin qui doit passer de 500 étudiants actuellement à 1000 d'ici 2017 nécessitera le redéploiement d'un poste de Laon à Saint-Quentin.

Commentaires de l'UPJV : Articulation avec la stratégie générale de l'établissement : lien avec le développement des campus Citadelle, Saint-Quentin et Santé sur le campus du Thil.

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE	

INDICATEUR COMMUN DE PERFORMANCE DE LA DOCUMENTATION

6	VARIATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DU SCD OU DU SICD (SUITE)	DGESIP Pôle
---	--	-------------

Modalités d'interprétation de l'indicateur

L'indicateur est destiné à mesurer l'effort accompli par l'établissement pour améliorer l'accessibilité des ressources documentaires à son public. Le « Plan Renouveau des Bibliothèques » lancé en 2010 par le MESR a souligné l'importance de l'extension des horaires dans la réalisation de cet objectif.

Pour autant, l'histoire et les spécificités propres à chaque établissement peuvent impliquer des stratégies différenciées en la matière, telles que :

- privilégier une amélioration des services offerts par la bibliothèque à une augmentation des horaires (dans le cas, par exemple, d'une bibliothèque déjà très ouverte)
- maintenir le niveau d'ouverture hebdomadaire mais augmenter le nombre de jours d'ouverture dans l'année (périodes de vacances, notamment)
- concentrer les efforts sur un ou deux sites stratégiques en proposant une extension significative des horaires, ou au contraire, chercher à harmoniser les horaires des différentes sections du SCD.

Le contrat peut également être marqué par des regroupements de bibliothèques ou des fermetures temporaires de sites, voire des constructions de nouvelles bibliothèques, constituant autant d'éléments susceptibles de faire varier la politique poursuivie en matière d'horaires d'ouverture.

L'établissement est donc invité à donner en commentaires toutes les précisions ou compléments d'information qui lui paraîtraient utiles à une juste interprétation de la cible, notamment en ce qui concerne les bibliothèques restant à intégrer.

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE	

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

7	ENDORECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS / BILAN ET PREVISION	DGESIP Pôle
----------	--	--------------------

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international et accroître le dynamisme des équipes de recherche (objectif 7, programme 150)

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Effectifs physiques d'enseignants-chercheurs titulaires et stagiaires
Date de la mesure	Recrutements avec affectation au cours de l'année civile considérée
Champ de la mesure	Toutes disciplines du CNU hors médecine et odontologie

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	Pour les MCF, le recrutement interne correspond d'abord aux personnes ayant soutenu leur doctorat ou le titre jugé équivalent dans l'établissement mais ne comprend pas, dans le cas d'une mutation, le MCF titulaire exerçant précédemment dans l'établissement. Pour les PR, le recrutement interne recense seulement les personnes qui occupaient précédemment, en qualité de titulaire, un emploi de MCF dans l'établissement (les PR en première affectation après concours d'agrégation ne sont pas comptabilisés).
Mode de calcul	Le numérateur dénombre les recrutements internes. Le dénominateur comprend tous types de concours d'enseignants-chercheurs titulaires.

Recrutement interne d'enseignants-chercheurs ou endorecrutement		2008	2009	2010	Données cumulées 2008, 2009, 2010	Cible 2017
Maîtres de conférences	Effectifs	5/28	3/28	3/24	11/80	
	%	17,86	10,71	12,5	13,75	20
Professeurs des universités	Effectifs	3/6	4/13	10/15	17/34	
	%	50	30,77	66,66	50	40

Leviers d'action :

Commentaires de l'UPJV :

Il existe deux extrêmes non souhaités :

- Un fort endorecrutement (2/3)
- Un faible endorecrutement (<= 1/3)

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE	

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

8	QUALIFICATION DU DISPOSITIF D'AUTOEVALUATION MIS EN ŒUVRE PAR L'ETABLISSEMENT	DGESIP Pôle
----------	--	--------------------

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Optimiser la gestion des établissements de l'enseignement supérieur et l'évolution du patrimoine immobilier (objectif 6, programme 150)

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Qualification en 4 niveaux, de 0 à 3, du dispositif mis en œuvre par l'établissement pour l'autoévaluation de sa performance
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Etablissement

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	<p>La situation de l'établissement relève des cotations suivantes :</p> <p>Cote 0 : il n'y a pas d'action ou de projet significatif contribuant à ce but</p> <p>Cote 1 : un plan d'action a été défini et mis en œuvre</p> <p>Cote 2 : la définition d'un plan d'action, sa mise en œuvre, le suivi et l'adaptation de sa réalisation s'intègrent dans un cycle permanent (processus d'amélioration continue)</p> <p>Cote 3 : le dispositif d'assurance qualité est validé par une instance externe reconnue.</p> <p>La qualification du dispositif d'auto-évaluation est réalisée pour les trois secteurs suivants : Politique de formation, Politique scientifique, Management de l'établissement au service de ses missions</p>
Mode de calcul	

Cotation	Politique de formation		Politique scientifique		Management de l'établissement au service de ses missions	
	2011	Cible 2017	2011	Cible 2017	2011	Cible 2017
0						
1	X		X			
2		X		X	X	X
3						

Précisions :

Les cotations de 0 à 3 sont inspirées du "Common Assessment Framework" pour l'évaluation des moyens mis en œuvre par les organismes dans le cadre du développement de l'auto-évaluation dans les fonctions publiques européennes. L'interprétation est réalisée lors du dialogue contractuel quadriennal entre chaque établissement et le ministère.

Leviers d'action :

Commentaires de l'UPJV :

Cible à 3 ans : 2 pour la politique de formation et la politique scientifique.

Pour le management de l'établissement au service de ses missions, le cadre de référence demeure le rapport de l'I.G.A.E.N.R et ses préconisations.

L'I.A.E. et la formation continue (D.E.P.) ont un objectif de certification ISO.

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE	

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

9	TAUX D'OCCUPATION DES LOCAUX	DGESIP Pôle
----------	-------------------------------------	--------------------

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier (objectif 6, programme 150)

Description de l'indicateur

Unité de mesure	
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Etablissement

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	
Mode de calcul	<p>Le taux d'occupation des locaux de l'établissement est établi en deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - calcul du taux d'occupation pour chaque type de salles (amphithéâtres et salles banalisées) en fonction de la formule présentée plus bas ; - détermination du taux d'occupation de l'établissement à partir de la moyenne pondérée des taux d'occupation de chaque type de salles par leurs surfaces respectives. <p>Le calcul du taux d'occupation pour un type de salles correspond au rapport entre l'occupation « réelle » et le quota horaire de référence (occupation théorique) où l'occupation « réelle » est le rapport de nombre d'heures d'utilisation annuelle d'un type de salles avec le nombre de salles. Il se résume par la formule suivante :</p> $T = \frac{(U/S)}{H}$ <p>T : taux d'occupation d'un type de salles U : nombre d'heures d'utilisation d'un type de salles, S : nombre de ce même type de salles H : quota horaire de référence (1 120 h)</p> <p><i>A titre d'exemple :</i> <i>Un établissement disposant de 66 salles banalisées (5 100 m²) qu'il utilise 58 195 h par an, présente un taux d'occupation de : $\frac{(58\ 195\ h / 66\ salles)}{1\ 120\ h}$ soit 79 % pour les salles banalisées</i></p> <p>Ce même établissement présente un taux d'occupation de ses amphithéâtres (3 000 m²) de 62 % pour ses amphithéâtres ;</p> <p>Son taux d'occupation est de : $(62\ \% \times 3\ 000\ m^2) + (79\ \% \times 5\ 100\ m^2) = 73\ \%$ 8 100 m²</p>

Précisions :

Responsable de l'indicateur et fournisseur des données : DGESIP pôle B2

Cet indicateur est construit en référence à l'indicateur du programme 150 n° 6.4 « Taux d'occupation des locaux ».

Ce taux est estimé à 69,9% en réalisation 2009 (PAP 2012) à partir des données recueillies par enquête auprès des établissements.

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE	

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

9	TAUX D'OCCUPATION DES LOCAUX (Suite)	DGESIP Pôle
----------	---	--------------------

Occupation des locaux	Situation actuelle (2011)				Taux d'occupation attendu en 2017
	Nombre d'heures d'utilisation	Nombre de salles	Total surfaces SHON	Taux d'occupation réel	
Amphithéâtres	45 526	58	11 043	70,08	
Salles banalisées	295 326	424	35 361	62,19	
Total	340 852	482	46 404	63,14	71

Leviers d'action :

Commentaires de l'UPJV :

L'augmentation du taux d'occupation des locaux reste un objectif. Toutefois, certaines surfaces, qui pourraient s'avérer vacantes pour une durée déterminée, nécessiteront des réallocations et ralentiront le processus d'amélioration.

Exemple : rétrocession de l'IUFM centre d'Amiens (environ 10 000 m²) au Conseil Général de la Somme (entre 2014 et 2017). Un S.D.I.A. est en cours d'achèvement en 2012. Avec les données du S.P.S.I., l'U.P.J.V. devra avoir une meilleure vision de l'optimisation des surfaces existantes ou qui seront modifiées pour 2017.

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE	

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

10	QUALITE DU PILOTAGE EN MATIERE DE GESTION IMMOBILIERE	DGESIP Pôle
-----------	--	--------------------

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Indice de satisfaction défini entre 0 et 3
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Ensemble des dispositifs au sein de l'établissement

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	<p>0 = l'établissement ne dispose d'aucun outil de gestion immobilière et fait preuve d'une connaissance insatisfaisante de son patrimoine immobilier, tant en terme quantitatif (ex. difficulté à renseigner l'enquête surfaces pour l'ensemble de ses implantations) que qualitatif (difficulté à qualifier l'état du bâti de l'ensemble de ses bâtiments).</p> <p>1 = l'établissement dispose d'au moins un outil opérationnel de gestion immobilière (schéma directeur ou logiciel de gestion) et fait preuve d'une bonne connaissance de son patrimoine immobilier, tant en terme quantitatif (ex. enquête surfaces correctement renseignée) que qualitatif (ex. état du bâti suffisamment précis et cohérent avec l'enquête surfaces).</p> <p>2 = l'établissement dispose d'outils complémentaires et opérationnels de gestion immobilière (schéma directeur et logiciel de gestion) et fait preuve d'une bonne connaissance de son patrimoine immobilier, tant en terme quantitatif que qualitatif.</p> <p>3 = l'établissement assure un pilotage cohérent et structuré de sa politique immobilière en articulant l'intervention de ses services avec l'utilisation de ses outils de gestion immobilière.</p>
Mode de renseignement de l'indicateur	Cocher les cases correspondant à la situation de l'établissement

Indice de satisfaction	Qualité du pilotage de la politique immobilière	
	Situation actuelle	Cible en 2017
0		
1	X	
2	X (1,5)	
3		X

Leviers d'action :

S.P.S.I., S.D.I.A., comptabilité analytique permettront de segmenter les coûts.

Commentaires de l'UPJV :

L'université souhaite remplacer un logiciel obsolète et construire un système d'information immobilière. Ce système d'information devrait être interopérable avec le logiciel de gestion des salles.

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE	

INDICATEURS SPECIFIQUES DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

S11	EVOLUTION DU RECRUTEMENT DES NEO BACHELIERS	Université Picardie Jules Verne
------------	--	--

Action	Formation initiale et continue de niveau Licence
Objectif	Taux de poursuite des bacheliers à l'U .P.J.V.

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en nombre, par année.
Date de la mesure	Années 2009, 2010 et 2011.
Champ de la mesure	Effectif des néo bacheliers en 1 ère année de Licence.

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Effectifs et évolution (N / N-1) des étudiants néo bacheliers.
Source	Base de données Apogée
Mode de calcul	Evolution : Pour chaque année considérée : $100 \times ((\text{nombre d'étudiants néo bacheliers de l'année N} - \text{nombre d'étudiants néo bacheliers de l'année N-1}) / \text{nombre d'étudiants néo bacheliers de l'année N-1})$.

Evolution du nombre de néo bacheliers	2009/2010		2010/2011		2011/2012		CIBLE 2016/17
	Etudiants		Etudiants	%	Etudiants	%	Etudiants %
	4 275		4 407	+ 3,09	4 584	+ 4,02 + 7,23 sur 2 cohortes	10 %

Leviers d'actions :

- Visite des différents lycées de la région
- Augmentation du dispositif de 220 pour 220.
- Augmentation de la durée passée dans les différents lycées

Commentaires de l'UPJV

L'université, grâce à une politique active de présence au sein des lycées (communication), attire d'avantage de bacheliers depuis quelques années. Elle permet à l'académie d'améliorer son taux de poursuite d'études supérieures à l'université.

Cible à 3 ans : 5 %

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE	

INDICATEURS SPECIFIQUES DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

S-12	MOBILITE INTERNATIONALE SORTANTE	DGESIP Pôle
-------------	---	--------------------

Action	Formation initiale et continue de niveau master
Objectifs	Répondre aux besoins de qualification supérieure (P150, objectif 1)

Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Diplômés de l'année n
Champ de la mesure	Diplômés de licence et/ou master et/ou doctorat et/ou autres diplômes (à adapter en fonction de l'objectif mentionné dans le contrat)

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	<p>La mobilité sortante est définie conformément aux préconisations du groupe de suivi du processus de Bologne.</p> <p>Est considérée comme une mobilité sortante tout séjour à l'étranger d'une durée minimale de 3 mois (pour les stages Erasmus, cette durée est réduite à 2 mois) <u>ou</u> donnant droit à délivrance à un minimum de 15 crédits ECTS.</p> <p>Sont comptabilisées les mobilités temporaires effectuées en vue de l'obtention d'un diplôme en France (« credit mobility »), ainsi que les mobilités à des fins d'obtention d'un diplôme étranger (« degree mobility »).</p> <p>Les autres formes de mobilité ne sont pas prises en considération, notamment parce qu'elles ne sont pas comptabilisées par Eurostat.</p>
Source	Etablissement
Mode de calcul	Nombre de diplômés ayant effectuée une mobilité pendant leur cursus / nombre total de diplômés*100

Pour information : le groupe de suivi de Bologne cible à 20% à l'horizon 2020, le taux de diplômés de l'espace européen de l'enseignement supérieur ayant une expérience de mobilité en termes d'études ou de formation"

	Diplômés 2010 (année 2009-2010)	Diplômés 2011 (année 2010-2011)	Cible 2017
<i>Nombre de diplômés ayant effectué une « credit mobility » pendant leur cursus / nombre total de diplômés</i> <ul style="list-style-type: none"> • DUT • Licence • Master 	50/1122 = 4,46 % 88/1877 = 4,69 % 26/1280 = 2,03 %	45/1077 = 4,18 % 84/1746 = 4,81 % 43/1566 = 2,75 %	
Part des diplômés ayant effectué une mobilité sortante dans le cadre d'un cursus donnant lieu à délivrance d'un diplôme français (credit mobility)	11,18 %	11,74 %	15 %
<i>Nombre de diplômés ayant effectuée une « degree mobility » pendant leur cursus / nombre total de diplômés</i>	0	0	
Part des diplômés ayant effectué une mobilité sortante pour l'obtention d'un diplôme étranger (degree mobility)	0	0	2 %
<i>Nombre de diplômés ayant effectué une « credit mobility » pendant leur cursus / nombre d'étudiants en mobilité sortante (3)</i> <ul style="list-style-type: none"> • DUT • Licence • Master 	15/15 = 100 % 83/89 = 93,26 % 5/12 = 41,67 %	29/30 = 96,66 % 81/90 = 90 % 16/22 = 72,72 %	98 % 90 %

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE	

INDICATEURS SPECIFIQUES DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

S-12	MOBILITE INTERNATIONALE SORTANTE (SUITE)	DGESIP Pôle
------	--	-------------

Leviers d'action :

Mise en place des parcours internationaux. Meilleure communication sur les programmes.

Commentaires de l'UPJV : L'indicateur (3) qui porte sur les séjours d'étude de plus de 3 mois, est un indicateur qualitatif plus significatif car il valorise l'importance du contrat pédagogique et souligne plus la réussite des étudiants en mobilité.

Cible à 3 ans :

	Cible à 2015
Part des diplômés ayant effectué une mobilité sortante dans le cadre d'un cursus donnant lieu à délivrance d'un diplôme français (credit mobility)	10 %
Part des diplômés ayant effectué une mobilité sortante pour l'obtention d'un diplôme étranger (degree mobility)	1 %
Nombre de diplômés ayant effectué une « credit mobility » pendant leur cursus / nombre d'étudiants en mobilité sortante (3)	
<ul style="list-style-type: none"> • DUT • Licence • Master 	95 % 80 %

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE	

INDICATEURS SPECIFIQUES DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

S-13	EVOLUTION DES ACTIVITES DE FORMATION CONTINUE	DGESIP Pôle
------	---	-------------

Action	Formation continue
Objectifs	- Faire de l'enseignement supérieur un outil performant de formation tout au long de la vie (objectif 3 – P150), - Optimiser l'offre de formation et la gestion des établissements (objectif 6, action 2 « accroître les ressources propres ».

Description des indicateurs

Unité de mesure	1 – heures-stagiaires (les heures-stagiaires sont le cumul des heures suivies par chaque personne en formation). 2 – stagiaires ayant achevé leur formation au cours de l'année de référence 3 – nombre de certifications (diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle) délivrées en totalité ou en partie par la valorisation des acquis de l'expérience; 4 – milliers Euros
Date de la mesure	Année civile précédant la 1 ^{ère} année du contrat ; dernière année civile du contrat
Champ de la mesure	Prestations de formation continue, diplômante ou non, assurées par l'établissement. L'apprentissage, qui relève de la formation initiale, est exclu du champ.
Mode de renseignement de l'indicateur	Données fournies par l'établissement

Types d'actions prévues – hors apprentissage	S : Situation actuelle (2010)	C : Cible 2017	Taux de croissance attendu (C-S)/S*100, exprimé en pourcentage
1- Volume d'heures stagiaires <i>hors IUFM et Médecine</i>	1 004 690	1 355 000	35
2- Nombre de stagiaires	6 619 (dont IUT A)	8 935	35
3- Nombre de certifications délivrées)	598	837	40
<i>Dont certifications par la Validation des acquis et de l'expérience</i>	23	60	150
4- Recettes de la formation continue	2 700	3 645	35

Précisions : cette fiche peut être adaptée en fonction des orientations retenues dans le contrat. Il n'est pas obligatoire de déterminer une cible chiffrée pour tous les items proposés (colonne « C ») : seuls ceux qui correspondent aux priorités de l'établissement doivent faire l'objet d'une cible. En revanche, pour une meilleure compréhension de la situation de l'établissement, il est demandé de compléter tous les items de la colonne « S ».

La notion certification est ici entendue dans un sens large : un diplôme, un titre ou un certificat inscrit ou non au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) accréditant qu'une personne est capable d'appliquer des connaissances, des habilités, des attitudes et comportements nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle donnée.

Commentaires de l'UPJV :

Le volume d'heures stagiaires : hors IUFM et Médecine

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE	

INDICATEURS SPECIFIQUES DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

S14	REUSSITE EN DUT	Université Picardie Jules Verne
------------	------------------------	--

Action	Formation initiale et continue de niveau DUT.
Objectif	Améliorer la réussite au niveau DUT.

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %, par durée, en année.
Date de la mesure	Cohortes 2006, 2007 et 208.
Champ de la mesure	Inscrits et diplômés de cursus DUT -.

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Effectifs de 1 ^{re} année hors redoublants dans la même filière, hors section aménagée (cohorte) - Effectifs des étudiants et effectifs des diplômés en 2 ans et en 3 ans et moins.
Source	SIES pour les taux de réussite globaux. Université : base de données APOGEE
Mode de calcul	Taux de réussite (efficacité) : Pour chaque année considérée : 100 x nombre de diplômés de la cohorte en 2 ans et en 3 ans et moins / nombre total des étudiants de la cohorte. Calcul de l'efficacité pour l'UPJV : département secondaire et tertiaire, tous bacs, bacs généraux, bacs technologiques et professionnels.

Toutes universités	Année de la cohorte	Taux de réussite
Efficacité : taux de réussite des étudiants en Licence Professionnelle Source Mode de calcul	2006	73,3
	2007	74,4
	2008	74,3

Tous baccalauréats	Année de la cohorte	Nombre d'étudiants	Taux de réussite en 2 ans	Taux de réussite en 3 ans et moins
Efficacité : taux de réussite des étudiants de la cohorte	2006	1 259	62,7	10,8
	2007	1 213	66,6	9,56
	2008	1 252	62,8	10,06
	Cible 2016-2017			76
Baccalauréats généraux	Année de la cohorte	Nombre d'étudiants	Taux de réussite en 2 ans	Taux de réussite en 3 ans et moins
Efficacité : taux de réussite des étudiants de la cohorte	2006	816	67,2	11,15
	2007	817	72,8	8,45
	2008	864	67	10,88
	Cible 2016-2017			80
Baccalauréats technologiques et professionnels	Année de la cohorte	Nombre d'étudiants	Taux de réussite en 2 ans	Taux de réussite en 3 ans et moins
Efficacité : taux de réussite des étudiants de la cohorte	2006	443	54,4	10,16
	2007	396	53,8	11,87
	2008	388	53,4	8,25
	Cible 2016-2017			67

Leviers d'actions :

Nombre de supports de cours dématérialisés sur INES par département
Suivi de l'érosion des étudiants de D.U.T. 1 à D.U.T. 2
Ouvrir des mesures analogues au P.R.L.
Actions du B.I.O.I.P. (projets professionnels, projets d'insertion, semestre rebond etc)

	Cible à 3 ans	Taux de réussite en 2 ans	Taux de réussite en 3 ans
Tous baccalauréats		70 %	10 %
Baccalauréats généraux		73 %	11 %
Baccalauréats technologiques et professionnels		63 %	10 %

INDICATEURS SPÉCIFIQUES DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

S15	REUSSITE EN LICENCE PROFESSIONNELLE	Université Picardie Jules Verne
------------	--	--

Action	Formation initiale et continue de niveau L.P.
Objectif	Améliorer la réussite au niveau LP.

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %, par durée, en année.
Date de la mesure	Cohortes 2008, 2009 et 2010.
Champ de la mesure	Inscrits et diplômés de cursus L.P. -.

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Effectifs de 1 ^{re} année hors redoublants dans la même filière, hors section aménagée (cohorte) - Effectifs des étudiants et effectifs des diplômés.
Source	Base de données Apogée
Mode de calcul	Taux de réussite (efficacité) : Pour chaque année considérée : 100 x nombre de diplômés de l'année N / nombre total des étudiants de l'année N.

Toutes universités	Année de la cohorte	Taux de réussite
Efficacité : taux de réussite des étudiants en Licence Professionnelle Source Mode de calcul	2006	87
	2007	87,8
	2008	87,9

	Année	Nombre d'étudiants	Taux de réussite
Efficacité : taux de réussite des étudiants de l'année	2008	770	81,8 %
	2009	827	81,6 %
	2010	851	78 %
	Cible 2016-2017		89 %

Leviers d'actions :

Création d'U.E. de mise à niveau
Soutien, examen blanc, sessions de révision etc.
Supports de cours sur INES.

Commentaires de l'UPJV

Cible à 3 ans : 87 %

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE	

INDICATEURS SPECIFIQUES DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

S-16	PILOTAGE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DES SERVICES NUMERIQUES AUX USAGERS	DGESIP Pôle
-------------	---	------------------------

Action	Pilotage du système d'information et des services numériques
Objectif	Optimiser l'offre de formation et la gestion des établissements d'enseignement supérieur (objectif 6, P150)

Description de l'indicateur

Unité de mesure	<p>Cote chiffrée de 0 à 5</p> <p>0. Pas d'action significative, pas de formalisation, pas de démarche engagée, faiblesse des moyens mobilisés.</p> <p>1. Quelques actions isolées, amorce de stratégie, première formalisation, moyens mobilisés non significatifs, peu de services opérationnels.</p> <p>2. Résultats encourageants, démarche mise en place mais insuffisamment engagée, formalisation insuffisante, moyens mobilisés mais partiellement, quelques services opérationnels mais insuffisamment efficaces.</p> <p>3. Résultats assez bons, stratégies qui s'affirment, formalisation des dispositifs mais encore incomplètement opérationnels, des actions significatives mais insuffisamment portées, quelques services efficaces.</p> <p>4. Résultats bons, stratégies définies, formalisation claire et fonctionnement en cours de réalisation, moyens analysés et en cours de développement, services en place mais usages encore à développer, début de mutualisation.</p> <p>5. Résultats excellents, stratégie et démarche globales, instances décisionnelles en place, organisation et moyens adaptés, opérationnalité et efficacité, actions de mutualisation et ouverture au niveau territorial, national, international.</p>
Date de la mesure	<p>Situation actuelle : année précédant la première année du contrat</p> <p>Cible : dernière année du contrat</p>
Champ de la mesure	Mise en œuvre du dispositif au sein de l'établissement
Mode de renseignement de l'indicateur	Les notes chiffrées constituent, pour chacun des cinq thèmes stratégiques, la synthèse d'un certain nombre d'indicateurs opérationnels dont la liste figure en commentaire.

Thèmes	Situation actuelle (2011)	Cible 2017
1- Gouvernance du système d'information et politique numérique	2	3
2- Couverture fonctionnelle et usages des services numériques	2	4
3- Numérique au service de la formation des étudiants	3	4
4- Politique de gestion des ressources numériques dédiées à la formation et à la diffusion de la culture scientifique et technique	2	4
5 – Conduite du changement et politique d'accompagnement à l'usage pédagogique du numérique	2	4

Commentaires de l'UPJV : voir observations pages suivantes

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE	

S-16	PILOTAGE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DES SERVICES NUMERIQUES AUX USAGERS (SUITE 1)	DGESIP Pôle
-------------	---	--------------------

Thèmes	Note de situation	Cible	Observations
Thème 1 : La gouvernance du système d'Information et la politique numérique	2	3	
Mise en œuvre d'une gouvernance du numérique formalisée et intégrée au pilotage de l'établissement	2	3	Note objective de l'établissement - Notons toutefois l'inexistence d'une vice présidence sur la partie numérique, qui permettrait d'intégrer cette problématique de manière beaucoup plus intégrée dans la politique de l'établissement. La DISI fonctionne en "parallèle" de la gouvernance, et n'est intégrée que comme une fonction support . Certaines orientations sont donc par conséquent difficile à intégrer "en amont" dans le cadre de l'évolution de la société de l'information (réseaux sociaux, Web 2.0, ...), et ce pour tous les secteurs d'activités
Mise en place d'un schéma directeur du numérique couvrant l'ensemble des domaines	3	4	Note objective de l'établissement - Pas de remarque particulière sur cet item
Moyens financiers et humains au regard des moyens globaux	1	3	L'équipe de la DISI souffre d'un manque criant de ressources humaines, une bonne partie d'entre elles n'étant pas encore sous une direction centralisée. D'autre part, de nombreuses ressources de la DISI sont des contractuels financés dans le cadre de l'UNR, ce qui augmente la fragilité de l'édifice, compte tenu des évolutions politiques potentielles des partenaires de l'UNR. La stabilité de la DISI et sa faculté d'intervention dépendront très fortement de la future équipe de direction.
Définition et mise en œuvre d'une stratégie de mutualisation du numérique adaptée au contexte de l'établissement (voir aussi UNT au thème 4)	2	4	Une véritable stratégie de mutualisation du numérique n'existe pas réellement à l'UPJV. Quelques dispositifs seulement sont mutualisés avec l'UTC dans le cadre de l'UNR, mais sans véritable vision stratégique.
Evaluation des usages et satisfaction des usagers	2	3	Note objective de l'établissement - Un dispositif de création d'enquête en cours d'élaboration et sera utilisé prochainement pour évaluer les usages et la satisfaction des usagers. Un comité des usagers semble avoir été récemment mis en place.
Thème 2 : La couverture fonctionnelle et l'usage des services numériques	3	4	
Services de diffusion d'information ciblée et outil de travail de groupe	2	3	Note objective de l'établissement - Pas de remarque particulière sur cet item.
Services à l'étudiant	2	4	Les services à l'étudiant ont été développés très récemment puisque l'ouverture de l'ENT date de 2010. De nombreux aspects sont donc encore à développer ou sont à étendre à toutes les communautés (certains services ne sont déployés que sur certaines filières) Par ailleurs notons une déconnexion des ressources électroniques du SCD qui sont inaccessibles depuis l'ENT. Seulement 72% des étudiants ont validé leur compte ENT (ce devrait être 100%).
Services e-pédagogie	2	3	Confusion partielle de la réponse de l'établissement sur cet item, mélangeant les aspects technologiques (plate-forme) et les services de e-pédagogie. Note légèrement surévaluée, malgré la présence de quelques dispositifs intéressants : plate-forme C2i, outils de travail collaboratif entre étudiant, outils de suivi en ligne du travail de l'étudiant.
Services d'insertion professionnelle et de suivi des étudiants	3	4	Cv en ligne, Accès entreprises, annuaire des anciens (expérimentation dans une composante). Probable légère surévaluation des notes de l'établissement car certains services ne sont encore que parcellaires.
Formation et accompagnement à l'usage de l'ENT et des services	3	4	Note objective de l'établissement - Pas de remarque particulière sur cet item - Notons toutefois un faible taux de participation des enseignants et personnels, probablement lié à une question de stratégie.

Thèmes	Note de situation	Cible	Observations
Thème 3 : le numérique au service de la formation des étudiants :	3	4	
Développement et certification des compétences numériques des étudiants, notamment par les C2I (niveau 1 et 2)	3	3	Les C2i niveau 2 ne sont pas largement déployés, malgré les nombreuses possibilités du fait de l'offre de formation de l'UPJV n -réponse surprenante de l'équipe concernant le C2i niveau 2 à l'IUT.
Usage de l'environnement numérique pédagogique par les étudiants	3	4	Note objective de l'établissement - Pas de remarque particulière sur cet item.
Usage de l'environnement numérique pédagogique par les enseignants	1	3	L'usage de l'environnement numérique pédagogique reste encore très variable. Par ailleurs, il semblerait que les usages en formation initiale, très hétérogènes et relativement dispersés, soient très "simples" et relèvent uniquement du dépôt de document. Choix potentiellement risqué lié à une plate-forme "maison" appelée INES, ce qui réduit potentiellement le champ de la mutualisation et pourrait poser des problèmes d'interopérabilité avec les applications fonctionnelles de scolarité, en cas d'évolution de celles-ci.
Formation à distance	3	5	Note légèrement surévaluée de l'établissement - Pas de remarque particulière sur cet item : démarche bien engagée et opérationnelle.
Évaluation des dispositifs de formation	3	5	Note objective de l'établissement - Evaluation encore "papier" pour la formation initiale et numérique pour la FOAD certifiée ISO 2001 Note sous évaluée de l'établissement sur les objectifs, car il existe déjà une ingénierie bien en place
Thème 4 : Politique de gestion des ressources numériques dédiées à la formation et à la diffusion de la CST	2	4	
Politique de production de ressources pédagogiques numériques	1	3	Pas de véritable politique de production de ressources numériques
Démarche d'indexation et de référencement des ressources numériques	3	5	CDM-fr opérationnel. travail engagé avec le SCD sur le référencement global des ressources pédagogiques et documentaires. Sous évaluation de l'établissement en termes d'objectifs car il y a là un axe de mutualisation avec l'UNR. Réflexion engagée sur un outil de moissonnage dans le cadre de l'UNRP. mise en place d'un dépôt ORI / OAI dans le cadre de l'UNR. Projet de thèse en ligne, mémoires de Master
Mise à disposition de ressources sur la plateforme pédagogique	3	4	Note objective de l'établissement - Pas de remarque particulière sur cet item si ce n'est le très faible niveau de ressources nationales (UNT).
Politique de diffusion de ressources et de valorisation de la production de l'établissement, y compris à l'international	2	4	Pas de réelle valorisation de la production de l'établissement en ce qui concerne les ressources. A noter quelques dispositifs de valorisation dans le cadre de manifestations scientifiques, mais plutôt orientée recherche pour certaines.
Adhésion aux UNT, production et utilisation des ressources mutualisées pour les formations de l'établissement	2	3	Grosse expérience dans le cadre de la e-Miage probablement en perte de vitesse après le départ du porteur de projet. Très faible niveau d'adhésion aux UNT en regard avec l'offre de formation de l'UPJV. Mutualisation des ressources dans le cadre master management et organisation de la net économie. Adhésion à l'UNF3S. Pas de démarche incitative pilotée par la gouvernance, le choix de l'adhésion étant au libre arbitre des composantes.
Thème 5 : Conduite du changement et politique d'accompagnement à l'usage pédagogique du numérique	2	4	
Structure d'appui à la pédagogie universitaire avec le numérique	1	3	Structure d'appui extrêmement centrée sur la FOAD et peu d'interventionnisme stratégique au niveau de la formation initiale Effectifs extrêmement faibles et fragiles (contrat UNR, de nombreuses RH à 20% seulement)
Politique incitative à la réalisation de projets	2	4	Appels à Projets réduits à la FOAD, au PRL ou à l'UNR. Pas de réelle politique incitative intégrant clairement un volet pédagogie innovante en appui sur le numérique au niveau global et piloté par la gouvernance
Formation et accompagnement des enseignants et personnels dans les activités pédagogiques	2	4	Approche encore naïve au regard de la diversité des possibilités et de l'adaptation des offres de formation, en fonction des besoins des enseignants chercheurs : formation normative, et intégrant très peu un diagnostic objectif posé sur une observation des usages, ou bien même encore sur des caractéristiques disciplinaires
Définition d'un référentiel enseignant intégrant les activités pédagogiques numériques	3	4	Référentiel de l'enseignant validé par les conseils (volet développement des ressources pédagogiques numériques). Notons toutefois une absence de processus de validation pour valider la qualité de la formation dispensée en distanciel, en ce qui concerne la formation initiale.
Communication et valorisation des dispositifs	4	5	Pas de réelle politique de valorisation interne. Bonne activité sur cet item toutefois.

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE	

INDICATEURS SPECIFIQUES DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

S-17	PILOTAGE BUDGETAIRE ET FINANCIER	DGESIP Pôle
-------------	---	--------------------

Action	Pilotage financier de l'établissement
Objectif	Optimiser la qualité du pilotage financier de l'établissement

Description des indicateurs

Unité de mesure	Objectif 1. 1 (Sincérité des prévisions budgétaires) : taux d'exécution des prévisions de fonctionnement et d'investissement, exprimé en pourcentage
Date de la mesure	A l'issue du contrat – 2017
Date de disponibilité	Avril de l'année N pour les données de l'année N-1
Champ de la mesure	Mise en œuvre du dispositif au sein de l'établissement

Élaboration et qualités de l'indicateur

Mode de renseignement de l'indicateur	Remplir les cases correspondant à la situation de l'établissement
Mesure du résultat - Cotation	0 = l'établissement ne dispose d'aucun outil de suivi. 1 = l'établissement a effectué l'action préconisée ou dispose d'au moins un outil centralisé opérationnel 2 = l'établissement dispose d'outils complémentaires et opérationnels
Responsable indicateur :	Nicolas LAVALLEE, directeur des finances

I. S'inscrire dans une démarche de performance et de pilotage budgétaire

Types d'actions prévues	Situation actuelle	2017
<p>1- Améliorer la sincérité des prévisions budgétaires par la mise en place d'un dialogue de gestion dans une logique : objectifs / moyens / résultats. L'indicateur mesure les taux d'exécution (CF/ Budget modifié).</p>	<p>Taux d'exécution des dépenses de fonctionnement en 2010 : 78%. Taux d'exécution des dépenses d'investissement en 2010 : 59%. Dialogue de gestion : l'UPJV a défini en 2011 les critères d'un modèle devant permettre de déterminer les dotations de crédits par unité budgétaire. Objectifs/moyens/résultats : Cotation : 1 : mise en place d'un rapport d'exécution des dépenses bimensuel par unité budgétaire, par centre financier, par rubrique budgétaire et par masse.</p>	<p>Taux d'exécution des dépenses de fonctionnement en 2017 : ≥ 90 %. Taux d'exécution des dépenses d'investissement en 2010 : ≥ 90 % Cotation : 2</p>
<p>2- Se doter d'outils permettant un suivi financier infra annuel, pour accompagner son effort de maîtrise des taux d'exécution, l'établissement devra se doter de tableaux de bord permettant le suivi infra annuel des principaux agrégats de gestion : résultat, CAF, variation du fonds de roulement</p>	<p>Aucun tableau de bord à ce jour permettant le suivi infra annuel des principaux agrégats de gestion. Cotation : 0.</p>	<p>Clôture semestrielle permettant de connaître en milieu d'exercice le résultat, la CAF et la variation du fonds de roulement. Cotation 2</p>
<p>3- Elaborer les annexes relatives aux opérations pluriannuelles (et notamment le plan pluriannuel d'investissement) ;</p>	<p>Plan pluriannuel peu stratégique et opérationnel à ce jour (uniquement produit pour les besoins de la présentation budgétaire). Cotation : 1</p>	<p>Plan pluriannuel d'investissement stratégique et opérationnel Cotation 2</p>

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE	

S-17	PILOTAGE BUDGETAIRE ET FINANCIER (SUITE)	DGESIP - PÔLE
------	--	---------------

Types d'actions prévues	Situation actuelle	2017
<p>4- Se doter des outils de pilotage et de gestion de la masse salariale, la masse salariale devra faire l'objet d'un suivi particulier : tableaux prévisionnels et plan de suivi infra-annuel adaptés : l'écart entre le budget primitif approuvé et l'exécution finale devrait être comprise entre 0,5 et + 0,5 %</p>	<p>Suivi mensuel des opérations de paie : présentation des dépenses par type et en évolution. Taux d'exécution 2011 de la masse salariale est en cours de consolidation (charges à payer) Les charges à payer en masse salariale (cours complémentaires, vacances, monitorat, RAFF, CET, mesures de promotion et avancement) constituent une régularisation augmentant de manière spécifique le taux de consommation des crédits en masse salariale. Objectif : taux de réalisation ajusté en cours d'exercice par DBM pour tendre à 100%. Cotation : 1 : mise en place d'un rapport d'exécution des dépenses détaillé par l'exploitation des fichiers Kx.</p>	<p>Pilotage de la masse salariale permettant des arbitrages en cours d'exercice. Taux d'exécution : 99% Cotation : 2</p>

II. Sécuriser les processus comptables et consolider la qualité comptable :

Types d'actions prévues	Situation actuelle	2017
<p>1- Fiabiliser l'inscription des actifs immobilisés et les stocks au bilan</p>	<p>Actifs immobilisés fiabilisés au bilan sur exercice 2011. Stocks au bilan non inscrits. Cotation : 1</p>	<p>Actifs immobilisés fiabilisés au bilan. Stocks au bilan inscrits. Cotation : 2</p>
<p>2 –Mettre en place un dispositif de contrôle interne comptable et budgétaire (cartographie des risques)</p>	<p>Dispositif de contrôle interne comptable et budgétaire en cours de mise en place : - la cartographie des risques est partiellement mise en place sur le processus de la dépense ; - la cartographie des risques sur le processus de la recette n'est pas terminée ; - contrôle interne sur la dépense engagé en 2011 par les pôles financiers ; - contrôle hiérarchisé de la dépense par l'agence comptable et le service facturier en cours de réflexion Cotation : 1</p>	<p>Dispositif de contrôle interne abouti sur l'ensemble des processus. Cotation : 2</p>

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE	

INDICATEURS SPECIFIQUES DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

S-18	RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT Hors subventions pour charges de service public	DGESIP Pôle
-------------	---	--------------------

Action	Accroissement des ressources propres (Programme 150, 6.2)
Objectif	Optimiser l'offre de formation et la gestion des établissements (objectif 6 du programme 150)

Description des indicateurs

Unité de mesure	Millier d'euros (K€)
Date de la mesure	Année civile précédant la 1 ^{ère} année du contrat ; dernière année civile du contrat
Champ de la mesure	Ressources financières hors subvention pour charge de service public, à savoir : <ol style="list-style-type: none"> 1. les autres subventions : collectivités locales, Union européenne, autres subventions de fonctionnement 2. les ressources de fonctionnement : droits d'inscription, redevances sur prestations intellectuelle, contrats de recherche (y compris les financements de l'ANR relatifs ou non aux investissements d'avenir) 3. les recettes de la formation continue 4. la taxe d'apprentissage 5. les autres prestations (études et travaux) 6. les dons et legs assimilés 7. les autres recettes encaissables
Mode de renseignement	Données fournies par l'établissement

	2010	2011	Cible 2017
Subventions (1)	8 427		8 427
Ressources de fonctionnement (2)	13 851		
<i>Dont ANR hors investissements d'avenir</i>	<i>486</i>	<i>399</i>	<i>600</i>
<i>Dont investissements d'avenir (le cas échéant)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	
Recettes de la formation continue (3)	2 700 *	3 217	3 645
Taxe d'apprentissage (4)	1 071	929	1 140
Autres (5, 6, 7)	1 737		2 250 ***
Total	27 786	4 545 **	

Précisions : cette fiche est destinée à fixer des objectifs d'évolution des ressources en fonction des orientations retenues dans le contrat. La classification des ressources est conforme à l'instruction comptable et budgétaire M 9-3. Des cibles peuvent être fixées pour la totalité des catégories de ressources, ou pour une partie d'entre elles seulement, selon les priorités de l'établissement.

Commentaires de l'UPJV :

L'année 2011 ne sera pas significative des flux normalement constatés, compte tenu des nombreux réajustements et comptabilisations effectués.

(*) : Avec subvention Région.

(**) : Il ne s'agit que d'une estimation car l'exercice 2011 n'est pas encore clôturé.

(***) : La variation « Autres » s'expliquera par deux facteurs : le premier est un flux monétaire de 250 000 € pour la **fondation** et le second est dû à une hausse escomptée des recettes d'apprentissage pour les formations en alternance.

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE PICARDIE JULES VERNE	

ANNEXES RECHERCHE ET FORMATION

DS	Label	N°	Libellé	Responsable	Etablissements de rattachement	Organismes
1	UMR	7352	LABORATOIRE AMIENOIS DE MATHÉMATIQUE FONDAMENTALE ET APPLIQUÉE (LAMFA)	DURAND Fabien		CNRS
1	FR	3399	ARC MATHÉMATIQUES	GOUBET Olivier	U. Reims UTC	CNRS
2	EA	2081	LABORATOIRE DE PHYSIQUE DE LA MATIÈRE CONDENSÉE (LPMC)	EL MARSSI Mimoun		
2	EA	4663	PHYSIQUE DES SYSTÈMES COMPLEXES (PSC)	BRESSON Serge		
4	FRE	3517	LABORATOIRE DES GLUCIDES (LG)	DJEDAINI-PILARD Florence		CNRS
4	UMR	7314	LABORATOIRE DE REACTIVITÉ ET CHIMIE DES SOLIDES (LRCS)	MORCLETTE Mathieu		CNRS
4	FR	3085	INSTITUT DE CHIMIE DE PICARDIE (ICP)	BAUDRIN Emmanuel		CNRS
4	FR	3104	ALISTORE-ERI	SIMON Patrice		CNRS
4	FR	3459	RESEAU SUR LE STOCKAGE ELECTROCHIMIQUE DE L'ÉNERGIE (RS2E)	TARASCON Jean-Marie		CNRS
5	EA	3300	ADAPTIONS PHYSIOLOGIQUES À L'EXERCICE ET RÉADAPTATION À L'EFFORT	AHMAIDI Said		
5	EA	4666	DÉVELOPPEMENT NORMAL ET PATHOLOGIQUE DES LYMPHOCYTES CHEZ L'HOMME. ANALYSE DES VOIES TRANSDUCTION DU SIGNAL (LNPC)	MAROLLEAU Jean-Pierre		
5	UMR-S	1105	GROUPE DE RECHERCHE SUR L'ANALYSE MULTIMODALE DE LA FONCTION CÉRÉBRALE (GRAMFC)	WALLOIS Fabrice		INSERM
5	EA	4288	GROUPE DE RECHERCHE SUR L'ALCOOL ET LES PHARMACODÉPENDANCES (GRAP)	NAASSILA Mickael		
5	EA	3801	HEMOSTASE ET REMODELAGE VASCULAIRE POST-ISCHÉMIE (HERVI)	NGUYEN Philippe	<u>U. Reims</u>	
5	UMR-S	1088	MÉCANISMES PHYSIOPATHOLOGIQUES ET CONSÉQUENCES DES CALCIFICATIONS CARDIOVASCULAIRES : RÔLE DES REMODELAGE CARDIOVASCULAIRE ET OSSEUX (MP3CV)	MASSY Ziad		INSERM

DS	Label	N°	Libellé	Responsable	Etablissements de rattachement	Organismes
5	EA	4285	PÉRINATALITÉ ET RISQUES TOXIQUES ET PHYSIQUES ENVIRONNEMENTAUX (PERITOX)	BACH Véronique		
5	EA	4667	LABORATOIRE DE PHYSIOLOGIE CELLULAIRE ET MOLECULAIRE (LPCM)	OUADID-AHIDOUCH Halima		
5	EA	4294	UNITÉ DE VIROLOGIE CLINIQUE ET FONDAMENTALE (UVCF)	DUVERLIE Gilles		
5	EA	4559	LABORATOIRE DE NEUROSCIENCES FONCTIONNELLES ET PATHOLOGIES (LNFP)	BOUCART Muriel	<u>U. Lille 2</u>	
5	FR	3481	CAP-SANTÉ	MAQUART François-Xavier	<u>U. Reims</u>	
6	EA	4291	CENTRE DE RECHERCHES EN ARTS (CRA)	JOUBERT-LAURENCIN Hervé		
6	EA	4283	CENTRE D'ETUDES DES RELATIONS ET DES CONTACTS LINGUISTIQUES ET LITTÉRAIRES	ESPAGNE Geneviève		
6	EA	4289	CENTRE D'HISTOIRE DES SOCIÉTÉS, DES SCIENCES ET DES CONFLITS (CHSSC)	NIVET Philippe		
6	EA	4295	CONFLITS, REPRÉSENTATIONS ET DIALOGUES DANS L'UNIVERS ANGLO-SAXON (CORPUS)	CAPET Antoine	<u>U. Rouen</u>	
6	EA	4697	CENTRE AMIENOIS DE RECHERCHE EN EDUCATION ET FORMATION (CAREF)	POUCET Bruno		
6	EA	4287	HABITER LE MONDE	LAZZAROTTI Olivier		
6	EA	4296	CENTRE DE RECHERCHE EN PSYCHOLOGIE: COGNITION, PSYCHISME ET ORGANISATIONS (CRPCPO)	VANDROMME Luc		
6	EA	4284	TEXTES, REPRÉSENTATIONS, ARCHÉOLOGIE, AUTORITÉ ET MÉMOIRE DE L'ANTIQUITÉ À LA RENAISSANCE (TRAME)	PAOLI Michel	U. Le Mans	
7	EA	3911	CENTRE DE DROIT PRIVÉ ET DE SCIENCES CRIMINELLES D'AMIENS (CEPRISCA)	CHANTELOUP Hélène		

DS	Label	N°	Libellé	Responsable	Etablissements de rattachement	Organismes
7	EA	3908	CENTRE DE RECHERCHE SUR INSTITUTIONS, L'INDUSTRIE ET LES SYSTEMES ECONOMIQUES D'AMIENS (CRIISEA)	LONGUET Stephane		
7	UMR	7319	CENTRE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHES SUR L'ACTION PUBLIQUE ET POLITIQUE. EPISTEMOLOGIE ET SCIENCES SOCIALES (CURAPP-ESS)	LEBARON Frédéric		CNRS
8	EA	3899	LABORATOIRE DES TECHNOLOGIES INNOVANTES (LTI)	BEJI Hassen		
9	EA	4669	ECO-PROCÉDÉS, OPTIMISATION ET AIDE À LA DÉCISION (EPROAD)	HIFI Mhand		
9	EA	4290	MODÉLISATION, INFORMATION ET SYSTÈMES (MIS)	MOUADDIB El Mustapha		
10	EA	3900	BIOLOGIE DES PLANTES ET INNOVATION (BIOPI)	GONTIER Eric		
10	EA	4698	EDYSAN (ECOLOGIE DYNAMIQUE DES SYSTÈMES ANTHROPIÉS)	DECOCQ Guillaume		
10	UMR	6022	GENIE ENZYMATIQUE ET CELLULAIRE. RECONNAISSANCE MOLECULAIRE ET CATALYSE. (GEC)	HAUPT Karsten	<u>UTC</u>	CNRS
10	FR	3417	CONDORCET	CLEMENT Christophe	<u>U Reims</u>	

DS	LABEL	N°	LIBELLE	RESPONSABLE	<u>Porteur / coaccréditations/</u>
4	ED	368	PROJET ED SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE	Christian MASQUELIER	U. Reims
6	ED	462	PROJET ED SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE	Jean-Louis HAQUETTE	<u>U. Reims</u>

n°	DOMAINE	MENTION	COHAB MENTION	SPECIALITÉ	COHAB SPECIALITE	FINALITE SPE	OBSERVATIONS DGESIP
20081216	ARTS, LETTRES, LANGUES	ARTS	U REIMS	THEORIES ET PRATIQUES ARTISTIQUES		R	
				HISTOIRE DES ARTS		R	
				REGIE DES OEUVRES ET MONTAGE D'EXPOSITIONS		P	
				MUSICOLOGIE	<u>U REIMS</u>	R	
				ARTS DE L'ANIMATION NUMERIQUE		P	
20120319	ARTS, LETTRES, LANGUES	LANGUE(S), TEXTES, ECHANGES		SCIENCES DU LANGAGE		R	
				LITTERATURES ANTIQUE, FRANCAISE ET COMPAREE		R	
				LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES		R	
				MANAGEMENT INTERNATIONAL		P	
20043348	DROIT, ECONOMIE, GESTION	DROIT		CARRIERES JURIDIQUES		R&P	
				DROIT DE LA SANTE		R&P	
				EXPERTISE FONCIERE		P	
				DROIT DES AFFAIRES		P	
				ADMINISTRATION TERRITORIALE		R&P	
				JURISTE EUROPEEN		R&P	
				PREVENTION ET GESTION DES RISQUES EN DROIT SOCIAL		P	
20043349	DROIT, ECONOMIE, GESTION	SCIENCE POLITIQUE		ENQUETES, ETUDES POLITIQUES, OPINIONS		R&P	
				EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES		P	
20081180	DROIT, ECONOMIE, GESTION	SCIENCES DU MANAGEMENT		MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES		P	
				ADMINISTRATION DES ENTREPRISES		P	
				COMPTABILITE, CONTROLE, AUDIT		P	
				MANAGEMENT ENTREPRENEURIAT ET GESTION DES CONNAISSANCES		R&P	

n°	DOMAINE	MENTION	COHAB MENTION	SPECIALITÉ	COHAB SPECIALITE	FINALITE SPE	OBSERVATIONS DGESIP
20120301	DROIT, ECONOMIE, GESTION	ECONOMIE DES ORGANISATIONS ET GOUVERNANCE		ACTIVITES BANCAIRES		P	
				MANAGEMENT DES ORGANISATIONS DE LA NET ECONOMIE		P	
				NOUVELLES PRATIQUES DES ORGANISATIONS ET DYNAMIQUE LOCALE		P	
20043661	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	PSYCHOLOGIE		PSYCHOLOGIE DES HANDICAPS ET DES DEFICIENCES		R&P	
				PSYCHOPATHOLOGIE ET PSYCHOLOGIE CLINIQUE		R&P	
				DYNAMIQUES SOCIALES, TRAVAIL ET ORGANISATIONS		R&P	
20081204	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	SOCIOLOGIE		CULTURES ET PATRIMOINES		P	
				DEMOGRAPHIE ET DONNEES SOCIALES		P	
				DEVELOPPEMENT SOCIAL		P	
				CONDUITE DES ORGANISATIONS ET DES DISPOSITIFS D'INSERTION ET DE RECLASSEMENT		P	
				SCIENCES DE L'ENQUETE, ETHNOGRAPHIE, THEORIES DU SOCIAL		R	
20081291	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	PHILOSOPHIE ET SCIENCES DE L'EDUCATION		PHILOSOPHIE		R	
				SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION		R&P	
				SCIENCES SANITAIRES ET SOCIALES		P	
20100880	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	EDUCATION ET FORMATION		ENFANCE, EDUCATION, ENSEIGNEMENT		P	
				ADOLESCENCE, ENSEIGNEMENT ET DOCUMENTATION		P	
				POLITIQUE D'ETABLISSEMENT ET VIE SCOLAIRE		P	
				ENSEIGNEMENT GENERAL EN FORMATION PROFESSIONNELLE (MATHS SCIENCES, LETTRES- HISTOIRE, ANGLAIS LETTRES)		P	
				EDUCATION, ENSEIGNEMENT, COMPETENCE SECONDE		P	
				ENSEIGNER LA TECHNOLOGIE		P	
				ARTS PLASTIQUES		P	
				INTERVENIR AUPRES DES PUBLICS A BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS		P	
				ENSEIGNER LES SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES		P	

n°	DOMAINE	MENTION	COHAB MENTION	SPECIALITÉ	COHAB SPECIALITE	FINALITE SPE	OBSERVATIONS DGESIP
20120318	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	HISTOIRE ET TERRITOIRES		METIERS DES ARCHIVES ET TECHNOLOGIES APPLIQUEES		P	
				LE PHENOMENE GUERRIER		R&P	
				PREPARATION AU METIER DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HISTOIRE-GEOGRAPHIE		P	
				GEOGRAPHIE ET DYNAMIQUES DES TERRITOIRES		R&P	
				HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE		R&P	
20043585	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	MATHEMATIQUES		ANALYSE APPLIQUEE ET MODELISATION		R	
				ALGEBRE, THEORIE DES NOMBRES ET APPLICATIONS		R	
				ENSEIGNEMENT DES MATHEMATIQUES		P	
20045340	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	MATERIAUX POUR LE STOCKAGE ET LA CONVERSION DE L'ENERGIE	<i>U AIX- MARSEILLE 1, U TOULOUSE 3</i>				
20060452	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	SCIENCES, INGÉNIERIE ET MÉTIER DU SPORT	U LILLE 2	ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE POUR LA SANTE	<u>U LILLE 2</u> , U ARTOIS, U LITTORAL	R&P	
				ENTRAINEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE	<u>U LILLE 2</u>	R&P	
				METIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION EN EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE, EDUQUER PAR LES ACTIVITES PHYSIQUES SPORTIVES ET ARTISTIQUES (APSA)	<u>U LILLE 2</u> , U LITTORAL, U VALEN- CIENNES, U ARTOIS	R&P	
20081197	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	PHYSIQUE ET SCIENCES POUR L'INGENIEUR		INGENIERIE DES AGRO-MATERIAUX COMPOSITES	U REIMS, UT TROYES	P	
				ENSEIGNEMENT EN SCIENCES PHYSIQUES – PHYSIQUE		P	
				MATERIAUX NANOSTRUCTURES, SURFACES ET INTERFACES	U REIMS	R&P	
				STRATEGIES ET CONDUITE EN ENERGETIQUE ET ENERGIES RENOUVELABLE		P	

n°	DOMAINE	MENTION	COHAB MENTION	SPECIALITÉ	COHAB SPECIALITE	FINALITE SPE	OBSERVATIONS DGESIP
20081213	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION		INGENIERIE DES SYSTEMES ET RESEAUX INFORMATIQUES		R&P	
				METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES		R&P	
				ELECTRONIQUE, ELECTROTECHNIQUE, AUTOMATIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE		R&P	
				INFORMATIQUE ET INSTRUMENTATION POUR LA BIOLOGIE ET LA SANTE		R&P	
20081393	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	SANTE		MANAGEMENT DE LA SANTE, DE LA SECURITE ET DE L'ENVIRONNEMENT AU TRAVAIL		P	
				INGENIERIE DE LA REEDUCATION, DU HANDICAP ET DE LA PERFORMANCE MOTRICE		P	
				INTERACTIONS MOLECULAIRES ET RECHERCHE THERAPEUTIQUE		R	
				PHYSIOPATHOLOGIE HUMAINE, EXPLORATIONS FONCTIONNELLES ET IMAGERIES		R	
20120307	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	ECOSYSTEMES, AGROSYSTEMES, DEVELOPPEMENT DURABLE		PRODUCTIONS VEGETALES ET INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES		R&P	
				ECOLOGIE, AGROECOLOGIE, BIODIVERSITE, GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT		R&P	
				SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE		P	
20120310	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	TRANSFORMATION ET VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES	U. AMIENS et UTC	BIOTECHNOLOGIES	UT COMPIEGNE	R&P	
				ANALYSE, CONTROLE, QUALITE - TRAITEMENT ET QUALITE DE L'EAU	UT COMPIEGNE	R&P	
				TRANSFORMATION CHIMIQUE DES RESSOURCES NATURELLES	UT COMPIEGNE	R&P	
				PROCEDES ET TECHNOLOGIES DE VALORISATION DES RESSOURCES RENOUVELABLES	UT COMPIEGNE	R	
				GENIE DES PRODUITS FORMULES	UT COMPIEGNE	R	
				ENSEIGNEMENT EN SCIENCES PHYSIQUES / CHIMIE	UT COMPIEGNE	P	
20120320	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	GENIE DES SYSTEMES INDUSTRIELS		INGENIERIE LOGISTIQUE		P	
				INGENIERIE DES PRODUITS ET PROCEDES INDUSTRIELS		P	
				CLOUD COMPUTING AND MOBILITY (Système informatique agile et mobile)		P	

n°	DOMAINE	MENTION/DENOMINATION NATIONALE	SPECIALITE
20000649		CAPACITE EN DROIT	
19991774		DIPLOME D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES	OPTION A
19991775		DIPLOME D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES	OPTION B

LICENCES 2012

n°	DOMAINE	MENTION/DENOMINATION NATIONALE	SPECIALITE	OBSERVATIONS
20081363	ARTS, LETTRES, LANGUES	LETTRES		
20081371	ARTS, LETTRES, LANGUES	LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES	ANGLAIS, ESPAGNOL, ALLEMAND	
20081372	ARTS, LETTRES, LANGUES	LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES	ALLEMAND, ANGLAIS, ESPAGNOL, ITALIEN, CHINOIS	
20081380	ARTS, LETTRES, LANGUES	ARTS		
20081364	DROIT, ECONOMIE, GESTION	DROIT		
20081365	DROIT, ECONOMIE, GESTION	SCIENCE POLITIQUE		
20081366	DROIT, ECONOMIE, GESTION/ARTS, LETTRES, LANGUES	DROIT ANGLAIS	ANGLAIS	
20081367	DROIT, ECONOMIE, GESTION	ADMINISTRATION PUBLIQUE		
20081370	DROIT, ECONOMIE, GESTION	GESTION		
20120232	DROIT, ECONOMIE, GESTION	ECONOMIE		
20081378	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	HISTOIRE		
20081379	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	GEOGRAPHIE		
20081381	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	PHILOSOPHIE		
20081382	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	PSYCHOLOGIE		

LICENCES 2012

n°	DOMAINE	MENTION/DENOMINATION NATIONALE	SPECIALITE	OBSERVATIONS
20081383	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	SCIENCES DE L'EDUCATION		Un moratoire de deux ans est accordé à l'université pour constituer une nouvelle maquette sur 3 ans.
20081385	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	SCIENCES SANITAIRES ET SOCIALES		
20081384	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	SOCIOLOGIE		
20081373	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	PHYSIQUE		
20081375	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	MATHEMATIQUES		
20081376	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	INFORMATIQUE		
20081377	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE ET SANTE	
			EDUCATION ET MOTRICITE	
			ENTRAÎNEMENT SPORTIF	Prorogation d'une année en attente d'une modification de la formation.
20081387	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	CHIMIE		
20081388	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	SCIENCE DE LA VIE ET DE LA TERRE		
20081389	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	SCIENCES POUR L'INGENIEUR		
20120302	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	BIOLOGIE HUMAINE - SANTE		

n°	DOMAINE	DENOMINATION NATIONALE	SPECIALITÉ	OBSERVATIONS
20001382	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	ACTIVITES ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION	METIERS DES TELESERVICES	
20120029	DROIT, ECONOMIE, GESTION	ACTIVITES JURIDIQUES	ASSISTANT JURIDIQUE	
20120032	DROIT, ECONOMIE, GESTION	ACTIVITES JURIDIQUES	METIERS DU NOTARIAT	
20014372	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	AGRONOMIE	AGRICULTURE, DEVELOPPEMENT DURABLE	
20120034	DROIT, ECONOMIE, GESTION	AGRONOMIE	MANAGEMENT ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES ENTREPRISES AGRICOLES	
20060465	DROIT, ECONOMIE, GESTION	ASSURANCE, BANQUE, FINANCE	ASSURANCE, GESTION DES SINISTRES	
20070075	DROIT, ECONOMIE, GESTION	ASSURANCE, BANQUE, FINANCE	CONSEILLER, GESTIONNAIRE DE CLIENTELE DE PARTICULIERS	
20014382	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	AUTOMATIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE	AUTOMATISMES, RESEAUX ET TELEMAINTENANCE	
20090055	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	AUTOMATIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE	ROBOTIQUE ET VISION INDUSTRIELLE	
20080117	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	AUTOMATIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE	SYSTEMES EMBARQUES DANS L'AUTOMOBILE	
20044459	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	BATIMENT ET CONSTRUCTION	CHOIX CONSTRUCTIFS A QUALITE ENVIRONNEMENTALE	
20024266	DROIT, ECONOMIE, GESTION	COMMERCE	ASSISTANT EXPORT-IMPORT	En cours d'expertise.
20044457	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	COMMERCE	COMMERCIALISATION DES ALIMENTS SANTE	
20024263	DROIT, ECONOMIE, GESTION	COMMERCE	DEVELOPPEMENT COMMERCIAL ET GESTION DES ECHANGES	
20060458	DROIT, ECONOMIE, GESTION	COMMERCE	RESPONSABLE UNIVERS DE CONSOMMATION	
20024270	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	DEVELOPPEMENT ET PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL	PATRIMOINE, TOURISME, ENVIRONNEMENT	
20120041	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	ENERGIE ET GENIE CLIMATIQUE	ENERGIES RENOUVELABLES, EFFICACITE ENERGETIQUE	
20044488	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	GESTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	MANAGEMENT DE LA QUALITE	
20120037	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	GESTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	MANAGEMENT DES SERVICES DE MAINTENANCE	

n°	DOMAINE	DENOMINATION NATIONALE	SPECIALITÉ	OBSERVATIONS
20120035	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	GESTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	OUTILS D'OPTIMISATION DE LA PRODUCTION	
20120038	DROIT, ECONOMIE, GESTION	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	
20044470	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE, ALIMENTATION	ADDITIFS AUXILIAIRES TECHNOLOGIQUES ET ALIMENTS SANTE	
20060466	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	INTERVENTION SOCIALE	ACCUEIL PROFESSIONNALISÉ DES PUBLICS À BESOINS SPÉCIFIQUES	
20070083	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	LOGISTIQUE	GESTION LOGISTIQUE ET TRANSPORT	Habilitation pour 3 ans
20044449	DROIT, ECONOMIE, GESTION	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	CONTROLE DE GESTION PMI/PME	
20044448	DROIT, ECONOMIE, GESTION	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	MANAGEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	
20060463	DROIT, ECONOMIE, GESTION	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	ENTREPRENARIAT ET MANAGEMENT DES PME/PMI	
20024271	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	PRODUCTION INDUSTRIELLE	INNOVATION PAR LA CONCEPTION INFORMATISEE	
20060471	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	MÉTIERS DE L'EAU	
20001381	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS	RESEAUX ET GENIE INFORMATIQUE	
20044535	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS	WEB DEVELOPPEUR	
20044469	ARTS, LETTRES, LANGUES	RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET BASES DE DONNEES	METIERS DES BIBLIOTHEQUES : GESTION, ANIMATION, DOCUMENTATION	
20024269	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	SANTE	TECHNOLOGIES DE COMPENSATION DES INCAPACITES PHYSIQUES	
20080096	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES	HYGIENE ET SECURITE	

**Offre de formation conduisant au diplôme universitaire de technologie
« cursus licence »
Habitations à la rentrée 2012**

IUT d' AISNE

Implantation	Spécialité	Options	Date d'habilitation	Durée	Date d'échéance
LAON	CARRIERES JURIDIQUES		2012-2013	6 ans	2017-2018
LAON	TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION		2012-2013	<i>En cours d'expertise</i>	
SAINT QUENTIN	GÉNIE MÉCANIQUE ET PRODUCTIQUE		2012-2013	6 ans	2017-2018
SAINT QUENTIN	GÉNIE CHIMIQUE-GÉNIE DES PROCÉDÉS	PROCÉDÉS	2012-2013	6 ans	2017-2018
SOISSONS	GÉNIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE		2012-2013	6 ans	2017-2018
SOISSONS	QUALITÉ, LOGISTIQUE INDUSTRIELLE ET ORGANISATION	ORGANISATION ET GESTION DES FLUX	2012-2013	3 ans	2014-2015

**Offre de formation conduisant au diplôme universitaire de technologie
« cursus licence »
Habitations à la rentrée 2012**

IUT d'AMIENS

Implantation	Spécialité	Options	Date d'habilitation	Durée	Date d'échéance
AMIENS	GENIE BIOLOGIQUE	INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET BIOLOGIQUES AGRONOMIE	2012-2013	6 ans	2017-2018
AMIENS	GENIE CIVIL		2012-2013	6 ans	2017-2018
AMIENS	GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE		2012-2013	6 ans	2017-2018
AMIENS	INFORMATIQUE		2012-2013	<i>En cours d'expertise</i>	
AMIENS	GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS	FINANCES COMPTABILITE PETITES ET MOYENNES ORGANISATIONS	2012-2013	6 ans	2017-2018
AMIENS	TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION		2012-2013	6 ans	2017-2018

**Offre de formation conduisant au diplôme universitaire de technologie
« cursus licence »
Habitations à la rentrée 2012**

IUT de BEAUVAIS

Implantation	Spécialité	Options	Date d'habilitation	Durée	Date d'échéance
BEAUVAIS	GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS	FINANCES COMPTABILITE PETITES ET MOYENNES ORGANISATIONS	2012-2013	6 ans	2017-2018
BEAUVAIS	TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION		2012-2013	6 ans	2017-2018
CREIL	HYGIENE-SECURITE ET ENVIRONNEMENT		2012-2013	6 ans	2017-2018
CREIL	TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION		2012-2013	6 ans	2017-2018
CREIL	GESTION LOGISTIQUE ET TRANSPORT		2012-2013	6 ans	2017-2018